

7%
WOOD GUNDTY
692-4200
3 ANS
25 000 \$ minimum
GARANTI
Taux sujet à modification

LE SOLEIL

Reservez votre emplacement
Parc industriel

ville de
CHARLESBOURG
624-7900

MARDI 1er JUIN 1993

QUÉBEC, 97^e ANNÉE, NO 152
48 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVG 0.30 4.04

MONTRÉAL - OTTAWA 60¢ Plus TPS TVG

50¢ Plus TPS TVG

LE SPORT

L'entraîneur des Kings aimerait diriger... le Canadien

À la veille de la finale de la coupe Stanley, Barry Melrose a fait sursauter Wayne Gretzky et le propriétaire des Kings en déclarant qu'il aimerait diriger le Canadien. **S-2 à S-5**

LA RÉGION

L'incendie au Manoir Montmorency était accidentel

L'incendie au Manoir Montmorency n'avait rien de criminel. Pointés du doigt, les opposants au projet réclament des excuses et la tête du président de la SEPAQ. **A-3**

La crise qui a secoué la DPJ n'est pas réglée

Le personnel de la DPJ estime toujours ne pas avoir les ressources suffisantes pour assurer la protection adéquate des enfants qui lui sont confiés. **A-3**

Bourassa désignera lui-même le candidat dans Portneuf

En raison du désistement d'Éric Dorion, c'est Robert Bourassa qui devra désigner lui-même le candidat de son parti dans la circonscription de Portneuf. **A-4**

LE QUÉBEC

Tioxide paiera 4 millions \$ pour avoir pollué le fleuve

Tioxide Canada a été condamnée hier à payer 4 millions \$ pour avoir pollué le Saint-Laurent, le plus lourd verdict jamais imposé à un pollueur canadien. **A-2**

LE MONDE

Alexandre Soljenitsyne rentrera bientôt chez lui

L'écrivain russe Alexandre Soljenitsyne, âgé de 75 ans, mettra bientôt un terme à son exil de près de 20 ans, a annoncé hier l'agence Itar-Tass citant son épouse. **A-9**

LA MODE

Les maillots: le choix est vaste, n'hésitez pas à consulter

L'essai d'un maillot de bain est parfois plutôt désagréable pour l'orgueil; aussi ne faut-il pas hésiter à faire appel à la conseillère pour trouver le modèle seyant. **C-1**

L'ÉDITORIAL

Le beurre ou l'argent du beurre

Réunis depuis hier, les ministres des Finances veulent fournir du beurre aux chômeurs mais ont un urgent besoin de cet argent pour financer les déficits passés. **A-10**

L'INDEX

Annonces classées	C-4 à C-9
Arts	B-3 et B-4
Bridge	C-9
Décès	C-10
Économie	B-5 à B-8
Éditorial	A-10
Horoscope	C-9
Les idées du jour	A-11
Michel David	A-10
La mode	C-1 à C-3
Le monde	A-7 à A-9
Où aller à Québec	B-4
Québec et l'Est	B-1 et B-2
Une place au SOLEIL	B-2

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-13
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés / mystère	S-14

LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Nuageux avec un peu de pluie légère, maximum 15, minimum 8.

Demain: Nuageux, venteux, possibilité d'averses, max. 13, min. 8. **S-16**

Projet de 115 millions \$ sur les battures de Beauport

Le port veut un nouveau quai

QUÉBEC — Le port de Québec caresse un projet de 115 millions \$ pour se servir des sédiments les plus contaminés de l'estuaire de la rivière Saint-Charles afin de bâtir un nouveau quai de 915 mètres de longueur.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Le pdg de la Société du port, M. Ross Gaudreault, a confirmé hier au SOLEIL qu'il vise à résoudre un problème écologique par une idée de développement économique. Le plan créerait l'équivalent de 1650 emplois sur cinq ans, générant 68 millions \$ en salaires. Toutes les retombées demeureront dans la région, avance-t-il. Ottawa encaisserait des bénéfices fiscaux de 14 millions \$.

Les travaux consisteraient à prendre deux millions de mé-

tres cubes de matériau, à draguer parce qu'ils contiennent des toxiques comme le plomb ou des hydrocarbures, pour en faire les assises du prolongement. Une partie de ce matériel, retiré en face des quais situés près du bassin Louise, serait redéposée sous sept mètres de sable et isolée dans un secteur pour empêcher la pollution de retourner au fleuve. Le reste se retrouverait dans des caissons étanches.

La nouvelle aire de 48 hectares, à l'est du quai 53, sur les battures de Beauport permettrait d'accueillir en même temps trois navires de 225 mè-

EXCLUSIF

tres. Le port de Québec n'a évidemment pas encore de clients. «C'est l'histoire de la poule et de l'oeuf», soutient M. Gaudreault. Mais Québec se «positionnerait» pour l'an 2000 alors que la majorité des navires commerciaux construits seront des géants.

La plage des battures, elle, serait démenagée au bout de la nouvelle zone et couvrirait 6,5 hectares. Une zone-tampon de 12 hectares serait également aménagée.

La restauration de l'estuaire

exigerait 45 millions \$. L'extension des installations portuaires, 56 millions \$. L'aménagement «vert», 14 millions \$. Au total, 115 millions \$ sont demandés à Ottawa.

M. Gaudreault, insiste sur le fait que le projet est au point techniquement, mais qu'il se trouve forcé à le «vendre» publiquement plus tôt que prévu. Selon nos informations, la Société craint de froisser les politiciens et les environnementalistes.

En 1984, à la suite d'audiences publiques, le port a reçu la permission d'agrandir ses installations sur 55 hec-

tares. Visiblement, les autorités auraient préféré informer les groupes écologiques de leur plan avant que LE SOLEIL ne le rende public.

Au sujet des élus, M. Gaudreault rapporte que cinq ministres fédéraux, dont MM. Gilles Loiseleur (Trésor) et Pierre Blais (Justice), de la région de Québec, et Jean Charest (Environnement) ont réagi favorablement au plan qui leur a été présenté discrètement. Mais, admet-il, «en publicisant le projet, s'il faut que ça "pique" les politiciens, il ne faut pas que ce soit trop fort pour qu'ils bloquent» l'idée.

Attikameks et Montagnais réclament 550 millions \$

QUÉBEC — C'est plus de un demi-milliard de dollars que pourrait déboursier le gouvernement du Québec en guise de compensation financière aux Attikameks et Montagnais dans le cadre d'un véritable traité sur leurs revendications territoriales.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

Selon ce qu'a appris LE SOLEIL, l'élément novateur d'une telle entente finale, outre le recours à un traité, porterait sur l'adjudication de territoire autochtone, y compris les 12 réserves actuelles, par voie d'un bail emphytéotique dont la durée reste encore à déterminer, mais qui peut aller jusqu'à 99 ans. En outre, le Québec serait sûr pour reconnaître à ces deux groupes une autonomie gouvernementale susceptible éventuellement de les affranchir économiquement de la tutelle d'Ottawa.

Cette formule aurait comme avantage d'éviter au Québec de se déposséder de vastes espaces riches en ressources naturelles, alors que les 16 000 autochtones de ces deux peuples du Haut de la Mauricie et de la Basse Côte-Nord ne se verraient pas, comme les Cris avec l'Entente de la Baie James, dans l'obligation de se plier à l'extinction de leurs droits ancestraux, auxquels ils prétendent n'avoir jamais renoncé par quelque traité.

Ce type de bail leur accorderait à toutes fins utiles un droit de propriété sur leurs réserves, ce qu'ils n'ont pas présentement en vertu de la Loi sur les Indiens qui fait d'Ottawa le propriétaire foncier de ces enclaves.

Les tables de négociations, composées de représentants du Conseil Attikamek-Montagnais, du gouvernement du Québec et d'Ottawa, fonctionnent à plein régime depuis plusieurs mois, afin de cerner les grandes lignes d'une entente de principe attendue en décembre prochain, suivie, un an plus tard, d'un accord final.

Entre-temps, le négociateur spécial nommé par le gouvernement du Québec pour faire accélérer ce dossier-fleuve qui traîne dans le paysage depuis 18 ans, M. Guy Coulombe, l'ancien pdg d'Hydro-Québec, doit faire rapport du chemin parcouru au gouvernement d'ici la fin de juin, à l'échéance de son mandat de six mois.

Chef négociateur pour le CAM, fils d'un chef montagnais de Mashteuatsh (Pointe-Bleue), Jacques Kurtness précise que c'est avec une ouverture d'esprit inégalée que se poursuivent les pourparlers entre les diverses parties.

Quant à la compensation financière de 550 millions \$ réclamée par le CAM, elle se compare fort bien, avec le facteur d'indexation, juge-t-il, à celle obtenue par les Cris qui se chiffrent, compte tenu des ajustements intervenus depuis sa signature en 1975, à 350 millions \$.

Autre texte en page A-6



C'est avec une ouverture d'esprit inégalée que se poursuivent les pourparlers avec les gouvernements québécois et fédéral, estime M. Jacques Kurtness, chef négociateur du Conseil Attikamek-Montagnais.



La maquette de l'agrandissement du port de Québec repose habituellement discrètement sous une bache, dans le hall d'entrée du bâtiment abritant l'administration portuaire. Sur la photo, le consultant Robert Hamelin et le pdg de la Société, M. Ross Gaudreault.

Nouvelle grève au Manoir Richelieu

POINTE-AU-PIC — Les travailleurs syndiqués du concessionnaire des bars et du restaurant du Manoir Richelieu ont érigé des lignes de piquetage, ce matin, dans l'espoir de faire débloquer les négociations devant conduire à la ratification d'une première convention collective.

par DENIS GAUTHIER
collaboration spéciale

Réunis en assemblée générale, hier, les travailleurs ont rejeté les dernières offres de la partie patronale, Gestion GDV inc dans une proportion de 66 %.

Ils étaient 65 sur une possibilité de 100 à assister à cette assemblée générale de leur syndicat.

Les offres d'augmentations salariales présentées lors des dernières rencontres de négociations sont de 8 % pour la première année et de 4 % à la deuxième année de l'entente.

«L'employeur fait valoir qu'en 1993, de pareilles augmentations sont fabuleuses,

mais il faut comprendre que les travailleurs sont rémunérés au salaire minimum depuis trois ans», souligne le négociateur des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce, (FTQ), Bernard Lagacé.

Les principaux points en litige sont, outre les salaires, les congés de maladie et l'assurance collective. M. Lagacé estime que les parties ne sont pas si loin d'une entente.

Hier, le syndicat a demandé l'intervention d'un conciliateur.

«Nous avons tout fait pour essayer d'éviter l'affrontement mais l'employeur n'a pas voulu faire un effort de plus», soutient M. Lagacé.

Les syndiqués n'ont pas servi le déjeuner, ce matin. Les lignes de piquetage sont érigées à l'entrée de l'établissement. Cependant, les grévistes n'empêchent pas les clients de l'hôtel de circuler.

Les autres travailleurs du Manoir Richelieu sont également affiliés au TUAC.

Second conflit

On se souvient que lors de l'achat de l'hôtel par Raymond Malenfant, en 1986, les ex-travailleurs de l'établissement alors affiliés à la CSN avaient également déclenché une grève, dans l'espoir, cette fois, d'obtenir une reconnaissance légale de la part du nouvel employeur.

Le conflit avait dégénéré pour devenir un des affrontements-symbole du monde du travail, sur l'interprétation de l'article 45 du Code du travail traitant de la reconnaissance des droits acquis des syndiqués.

FAITS DIVERS

Les administrateurs évitent l'emprisonnement en plaidant coupable

Tioxide paiera 4 millions \$ pour avoir pollué

SOREL (PC) — La compagnie Tioxide Canada a été condamnée hier par la Cour du Québec, à Sorel, à payer 4 millions \$ pour avoir pollué le Saint-Laurent, ce qui constitue le plus lourd verdict jamais imposé à un pollueur canadien.

Mais les administrateurs de cette société ont évité l'emprisonnement après que cette société eut décidé d'admettre sa culpabilité à l'accusation d'avoir intoxiqué

pendant des décennies les espèces vivantes du fleuve.

Les accusations portées par Ottawa en vertu de la Loi canadienne sur les pêcheries auraient pu se solder par l'emprisonnement de plusieurs des dirigeants de Tioxide et même coûter jusqu'à

36 millions \$ à cette société. Selon la poursuite, les installations de Tracy crachaient depuis des décennies, chaque jour, plus de 125 tonnes d'acides non traités dans le Saint-Laurent et environ 300 kg de métaux divers, dont du chrome et du vanadium.

Tioxide a annoncé la fermeture de la section polluante de son usine de Tracy le 1er février dernier, et elle a interrompu jusqu'à nouvel ordre les travaux préparatoires de son usine de Bécancour, dans laquelle elle a investi 35 des 175 millions \$ prévus. Elle devait

bénéficier pour ce projet d'une aide de 16 millions \$ de la part de Québec et d'Ottawa, aide qui ne sera finalement pas versée.

Le tribunal a entériné la recommandation « conjointe » de Tioxide et des procureurs fédéraux d'ordonner à cette société de verser 3 millions \$ pour la conservation et la protection des poissons et de leur habitat fluvial. La Cour a ajoutée une amende de 1 million \$ pour le non-respect des lois.

Retour à l'école le 7 juin à Guillaume Mathieu

CHARLESBOURG — Les autorités de la commission scolaire de Charlesbourg ont reporté la rentrée des 430 élèves de l'école élémentaire Guillaume Mathieu au lundi 7 juin. Toutefois, la garderie installée dans l'aile est de l'établissement, la moins touchée par l'incendie de dimanche, rouvrira ses portes demain, à l'heure habituelle.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

À l'aube dimanche, un incendie d'origine criminelle a dévasté l'immense toit du gymnase de l'école de Place de Gironde, situé

dans l'aile ouest, ainsi que toutes les installations électriques qu'il abritait, causant des dégâts d'au moins 400 000 \$. Deux adolescents qui avaient allumé un feu de camp sur le toit doivent comparai-

tre demain devant le commissaire aux incendies Cyrille Delage.

Bonne nouvelle, la chambre mécanique isolée en béton armée et juchée au dessus du gymnase a finalement été épargnée. Elle régit l'approvisionnement en chauffage, en eau chaude et en air climatisé. Cela signifie une économie de 60 000 \$ pour la commission. De même, la salle des ordinateurs, la bibliothèque, les bureaux de la direction, les salles de réunion et

une bonne partie du matériel scolaire sont intacts. Les 30 enseignants de l'école vérifieront tout l'équipement aujourd'hui.

Parmi les 19 classes de l'école, 12 sont pratiquement nettoyées; elles sont fréquentées par les niveaux 1 à 4 et sont localisées dans la plus ancienne section, bâtie en 1962.

Il n'est pas exclu qu'une partie de la clientèle plus âgée soit transférée temporairement dans d'au-

tres écoles. On pense notamment à des institutions comme le Rucher ou le Parc Orléans. Les autorités suivent la situation d'heure en heure. Les jours d'école perdus ne seront pas repris et les élèves de 6e années effectueront comme prévu leurs examens dans 15 jours. Enfin, le sinistre exigera des déboursés de 15 000 \$ de la commission scolaire, dans le cadre du régime de l'auto-assurance du ministère de l'Éducation.

Environnement Canada a fait savoir hier que l'argent de la poursuite servira à mettre sur pied des projets de restauration des habitats aquatiques, éventuellement conçus par le Service canadien de la faune et la Fondation québécoise de la faune dans le tronçon fluvial Sorel-Berthier.

Québec avait le premier ordonné cette fermeture en juin dernier et la Commission municipale du Québec a confirmé récemment cette ordonnance du ministre québécois de l'Environnement, M. Pierre Paradis.

Tioxide fait néanmoins encore face à deux autres poursuites, intentées cette fois par le ministère québécois de l'Environnement.

La première l'accuse de ne pas avoir fourni en juin 1987 l'échéancier de la dépollution de ses installations, convenu dans son protocole d'assainissement. La deuxième poursuite touche son refus d'appliquer ce même protocole, négocié en 1986 par l'ex-ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln. Si la compagnie était condamnée lors de ce procès, elle sera susceptible d'amendes pouvant aller de 1800 \$ à 120 000 \$.

Accusé de dix chefs de sodomie

QUÉBEC — Un homme d'affaires de Sainte-Anne-de-la-Pérade, René Vallée, âgé de 47 ans, devra comparaître au palais de justice de Québec, le 29 juin, pour répondre à dix chefs d'accusation de sodomie sur un jeune garçon (10 à 17 ans), entre les années 1974 et 1981.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Sauf une exception, les chefs mentionnent que les gestes auraient été faits « à plusieurs reprises ». Le nombre de chefs correspond par ailleurs à celui des endroits où la sodomie aurait été commise, à savoir Sillery, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Trois-Pistoles, Saint-Simon, Moisie, Montréal,

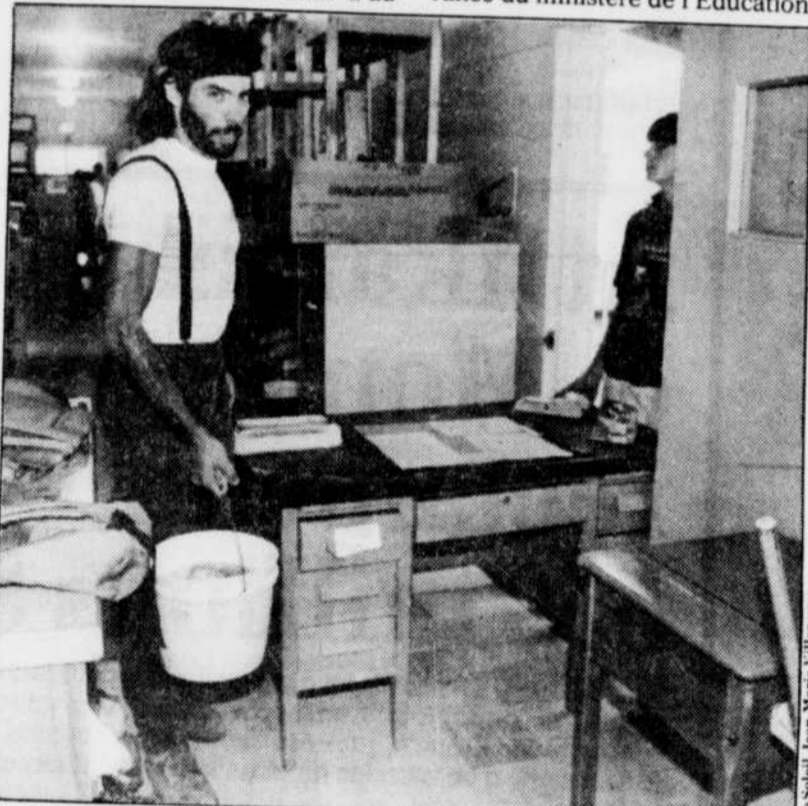
Percé, Matane, Saint-Narcisse et Groulx.

La dénonciation fait suite à une plainte privée logée par l'avocat de la présumée victime, Me Guy Bertrand, et a été signée par le juge André Bilodeau, de la Cour du Québec, chambre criminelle. Il semblerait que le ministère public a refusé d'accueillir la plainte en 1989 mais, au palais de justice de Québec, le procureur chef de la

Couronne, Me Michel Auger, s'est refusé à tout commentaire sur le sujet, compte tenu, a-t-il expliqué, que l'affaire se trouve dorénavant *sub judice*.

D'après les règles de procédure, cependant, il faudra qu'à l'issue de l'enquête préliminaire, un substitut du procureur général signe l'acte d'accusation et prenne charge du dossier pour qu'il y ait procès. Dans le cas d'un acte criminel, en effet, un avocat de pratique privée, tel Me Bertrand, ne peut occuper pour la poursuite qu'au stade de l'enquête préliminaire.

La dénonciation date du 20 mai mais, d'ici sa comparution, le 29 juin, Vallée devra se présenter au poste de la Sûreté du Québec, à Sainte-Anne-de-la-Pérade, pour faire prendre ses empreintes digitales. Quant à la présumée victime, maintenant âgée de 29 ans, elle habite Sillery.



Une équipe d'employés d'entretien ménager ont été affectés au nettoyage des classes de l'aile est de l'école, la moins touchée par l'eau et la fumée, dès hier matin.

Un forcené armé barricadé avec son bambin en Gaspésie

GASCONS — Un homme d'une trentaine d'années, armé, est barricadé depuis 17 h 15 hier, dans sa maison de la route 132, à Gascons, en Gaspésie. Il détenait son fils de trois ans en otage.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Au moment de mettre sous presse, des membres du Groupe tactique d'intervention de la SQ du poste de Québec tentaient d'en arriver à un dénouement. Ils sont arrivés à Gascons vers 20 h 30 hier.

Les policiers de la SQ du poste de New Carlisle ont installé un périmètre de sécurité autour de la maison du forcené, Marcel Berger. Pour ce faire, ils ont dû fermer la route 132 sur une distance

d'environ 1,5 kilomètre, ce qui a posé des problèmes insurmontables pour les automobilistes puisque cette route est la seule dans la région. Leurs solutions : rebrousser chemin ou faire un détour de près de quatre heures, par Murdochville...

Berger est un travailleur de la baie James, de retour chez lui depuis peu. Sa femme et son autre fils auraient réussi à fuir la maison. Au moment de mettre sous presse, on ignorait toujours la cause des agissements de l'homme. On ne savait pas non plus de quelle arme il disposait.

En B

Le sabotage de l'incubateur est l'oeuvre d'un employé

SAINTÉ-FOY — Le sabotage commis il y a deux semaines à l'unité néonatale du Centre hospitalier de l'université Laval aurait été fait par quelqu'un de l'intérieur. La police écarte maintenant la possibilité qu'un parent ait cherché à tuer un enfant en insérant une pièce de cinq cents dans la tubulure d'alimentation en oxygène d'un respirateur pour bébé prématuré ou malformé. C'est ce qu'a révélé hier Télévision Quatre-Saisons, en précisant que le geste aurait été perpétré davantage pour indisposer la direction de l'hôpital que pour tenter à la vie d'un bébé. L'incident du cinq sous avait été découvert par un inhalothérapeute, lors d'une vérification de routine faite tôt le matin.

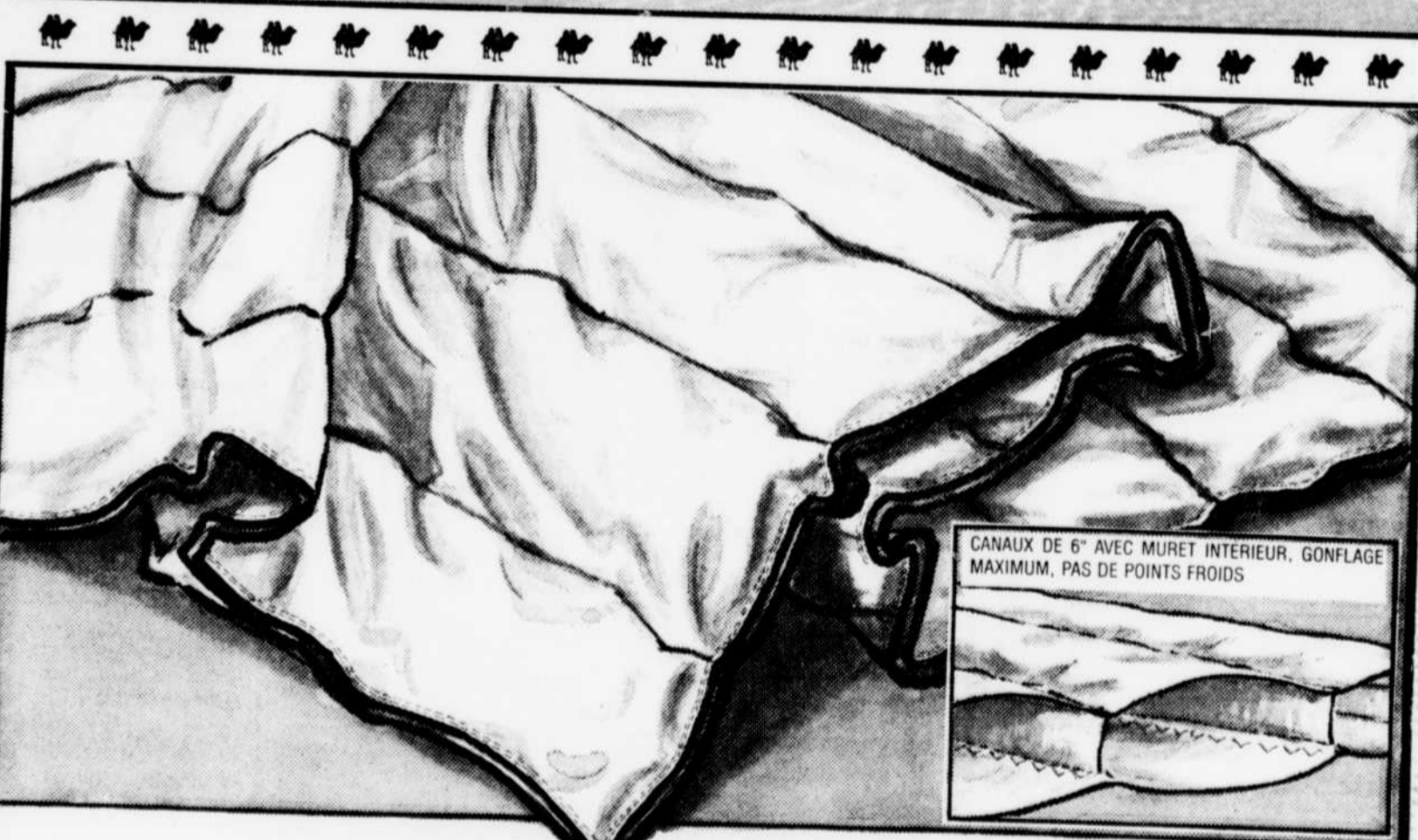
Pour un peu de monnaie

BELLECHASSE — Deux cagouleurs ont ligoté l'occupante d'une maison du rang 8 est à Saint-Lazare de Bellechasse vers 14 h hier pour s'emparer d'un maigre butin, soit un peu de monnaie dissimulée dans un plat de margarine. Avant de faire irruption dans la résidence, les suspects ont fait une tournée de reconnaissance dans le secteur, à bord d'une grosse voiture rouge. L'un d'eux s'est même arrêté quelques instants à la demeure pour demander des informations. Un peu plus tard, les deux bandits sont revenus, masqués et armés de couteaux, en espérant s'emparer d'une bonne somme d'argent. Ils ont neutralisé la vieille dame, sans la molester puis ont fouillé les lieux. Les policiers recherchent un homme dans la trentaine mesurant 1m70, pesant 72 kilos, coiffé d'une queue de cheval et d'une moustache. Son complice de 1m80 serait plutôt maigre.

Ouvrier blessé

QUÉBEC — Un travailleur dans la cinquantaine a fait une chute de trois mètres vendredi, après avoir basculé d'un appareil sur lequel il faisait du lettrage, au quai 106 du port de Québec. La victime, employé de la compagnie Néro, aurait perdu l'équilibre après qu'une série de tremblements eurent ébranlé la structure de la machinerie qu'il peignait. La vie de l'homme ne serait pas en danger. Il souffre de blessures à la tête et au dos.

VENTE JOURS D'ÉTÉ



épargnez jusqu'à 49 %
LA COUETTE DUVET D'OIE BLANC

99.95

jumeau 22 onces rég. 195.00

- le meilleur rapport qualité/prix pour le duvet d'oie du Canada, le plus isolant
- poids généreux pour un gonflement maximum • construction en canaux décalés éliminant les points froids • recouvrement pur coton blanc 230 fils au pouce emprisonnant parfaitement le duvet • un achat durable à prix imbattable • double 26 onces 149.95 • grand 30 onces 169.95 • tr. grand 36 onces 199.95.

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA QUOTIDIENNE
tirage du 31-05-93
7-1-3
2-9-4-1

LA TROIS

LE SOLEIL

Les défenseurs du patrimoine réclament des excuses et la tête de Vézina Manoir Montmorency: un feu accidentel

BEAUPORT — L'enquête sur l'incendie du 13 mai au Manoir Montmorency est terminée. Elle révèle qu'une défectuosité électrique en est à l'origine. La thèse d'un incendie criminel est donc écartée malgré les rumeurs persistantes et les accusations à peine voilées qui circulaient au moment du sinistre.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Le travail des policiers s'est

achevé après 18 jours d'enquête. Une cinquantaine de personnes ont été interrogées. De son côté, la chimiste du Laboratoire de police scientifique de Montréal n'a

trouvé aucune trace d'accélérateur sur les lieux de l'incendie; son rapport sera déposé demain. Policiers et chimistes en sont arrivés à la même conclusion: incendie d'origine accidentelle.

Selon les informations recueillies hier, le feu aurait pris naissance après la chute d'une ampoule au mercure sur le balcon de bois du deuxième étage.

Le porte-parole de la Coalition de la dame blanche, Michel Lessard, s'est dit heureux des résultats de l'enquête, car ce regroupement d'organismes voués à la protection du patrimoine avait été pointé du doigt après l'incendie par le président de la Société des établissements de plein air du Québec, Jean-P. Vézina. Non seulement M. Lessard réclame-t-il

des excuses publiques de M. Vézina, mais il demande son remplacement à la tête de la SEPAQ, gestionnaire du parc de la chute Montmorency. « Ses insinuations n'étaient pas heureuses, il n'avait pas le droit de perdre les pédales comme il l'a fait. »

La veille de l'incendie, la Coalition de la dame blanche avait qualifié le projet d'« aménagement de bulldozer ». « Ce sont des déclarations irresponsables, susceptibles d'entraîner n'importe quel fou ou maniaque à mettre le feu », avait rétorqué le directeur de la SEPAQ, Jean-P. Vézina, peu après son arrivée sur les lieux de l'incendie.

M. Lessard maintient la

déclaration qu'il avait faite le jour du drame: « Le chantier a été mené en quatre mois au coût de 3 millions \$. Ce sont des rénovations trop rapides pour un édifice comme le Manoir. Les règles de sécurité n'ont pas dû être respectées. »

« On n'a pas entendu la ministre des Affaires culturelles depuis l'incendie », note M. Lessard. Il affirme qu'un comité regroupant l'Environnement, le MLCP et les Affaires culturelles devrait être impliqué dans le projet de développement de la chute Montmorency. « Et non pas l'organisme de promotion qu'est la SEPAQ », conclut-il.



Les agents du Permanent, hier, lors de leur manifestation devant la Caisse populaire des Laurentides.

La crise qui a secoué la DPJ n'est pas réglée

QUÉBEC — La crise qui a secoué la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) de Québec à l'automne 1991 est loin d'être réglée, malgré le silence des derniers mois.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

Les 50 travailleurs sociaux et techniciens en service social estiment toujours aujourd'hui ne pas avoir les ressources suffisantes pour assurer la protection adéquate des enfants qui leur sont confiés. C'est ce que conclut le conseil multidisciplinaire de la DPJ - qui représente les intervenants sociaux - dans un avis transmis au conseil d'administration des centres jeunesse de Québec sur la situation actuelle à la DPJ et dont LE SOLEIL a obtenu copie.

En octobre 91, les intervenants sociaux ont fait part collectivement de leur 'ras le bol' en s'opposant à une décision de la direction. Ils ont ouvertement refusé d'effectuer un jour de garde rotatif compte tenu de la lourdeur de leurs tâches.

« Malgré que des solutions aient été identifiées par les différents comités de travail mis sur pied suite à la crise, on est toujours à l'étape du diagnostic et des résultats concrets tardent à se manifester. La situation de crise est donc toujours latente », écrivent les auteurs de l'avis au conseil d'administration en date du 25 mai dernier.

Selon eux, le problème premier - la surcharge de travail - demeure entier et ce sont les enfants qui en paient le prix. « Compte tenu de toutes les tâches attendues (dont certaines sont des obligations légales inévitables), il ne reste plus au praticien que 2,5 heures par mois pour rencontrer chacun des enfants et leur famille dont il a la responsabilité », déplorent les intervenants sociaux.

Cette situation les amène

même à questionner le leadership de leurs gestionnaires. « Il en résulte un épuisement et un essoufflement professionnels. Plus encore, plus le temps passe et plus les intervenants perdent tout espoir dans la capacité de leurs gestionnaires d'apporter des améliorations sensibles. Ils ne sentent pas non plus une volonté et un leadership d'apporter une réelle solution aux problèmes diagnostiqués. »

Ils reconnaissent que la légère réduction du nombre d'enfants qui est sous la responsabilité de chaque travailleur social a permis un allègement de la charge de travail. Toutefois, ils considèrent que cette mesure est nettement insuffisante et « ne permet toujours pas d'assurer l'accessibilité des services et d'éviter que les listes d'attente ne se constituent ».

Parmi les autres mesures mises en place pour éviter que le couvercle de la marmite ne saute une autre fois, il y a la garde rotative qui a été portée aux six jours au lieu qu'à tous les quatre jours, des tâches administratives ont été transférées à d'autres employés et la rapidité du système téléphonique a été améliorée. Des téléphones à boutons poussoir sans les lignes touch tone ont remplacé les appareils à cadran.

En plus de l'embauche de travailleurs sociaux supplémentaires, le conseil multidisciplinaire demande un meilleur encadrement professionnel. Il souhaite que l'on choisisse des praticiens comme cadres plutôt que des gestionnaires. Le conseil propose également que le personnel administratif et de soutien soit davantage mis à contribution afin que les travailleurs sociaux puissent accorder plus de temps aux enfants.

Avant que Desjardins ne refinance l'organisation

Le patron du Permanent avait protégé ses agents... en 1990

QUÉBEC — Quelques heures après la fin d'une manifestation organisée par les agents du Permanent, le président de la franchise de Montréal, Pierre Barbeau, exhibait hier un acte de fiducie, espérant prouver qu'il avait protégé les commissions de ses employés, mais son papier ne prouvait rien.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

La démonstration de M. Barbeau, ex-maire de Cap-Rouge, aura tout juste semé un peu de confusion.

Il exhibait un acte de fiducie qui stipulait que les commissions des agents ne pouvaient pas être saisies par Desjardins. Ce papier date toutefois de 1990, soit avant que Le Permanent essuie des déficits répétés. Il ne couvre que le premier prêt de 2 millions \$, alors que d'autres prêts, pour un total de 7 millions \$, s'y sont rajoutés par la suite.

M. Barbeau n'avait pas ces trois autres documents, même

s'il soutient que les conditions sont restées les mêmes et que Desjardins n'avait pas le droit de saisir les sommes dues aux agents.

Il est d'ailleurs curieux que le président du Permanent Québec ait attendu cinq jours pour contester la légalité du geste posé par Desjardins. Les dirigeants du Permanent Québec Métro n'ont jamais remis en question, eux non plus, le bien-fondé des saisies réalisées par Desjardins.

Une porte-parole de Desjardins, Sylvie Robitaille, précisait que les trois autres documents « changeaient les règles du jeu » et plaçaient toutes les commissions des agents, qu'ils soient autonomes ou non, en garantie.

Plus tôt dans la journée, plus d'une centaine d'agents du Permanent ont paradé devant la Caisse populaire des Laurentides. Et ils n'étaient pas seuls. On y voyait les pancartes de La Capitale, de Re/Max, de Royal LePage, et de plusieurs courtiers indépendants.

« Le problème se pose avec le Permanent aujourd'hui, mais demain il pourrait se poser pour nous aussi », s'inquiétait Odette Breton, qui était venue appuyer ses collègues.

Plusieurs se disaient aussi ulcérés par le comportement de Desjardins. « Ce qui est le plus choquant, c'est de savoir qu'ils attendaient depuis février. Ils ont laissé trainer les choses pour récupérer le travail des courtiers », observait Claude Roy, courtier indépendant. « C'est dégueulasse! tranche Denis Morency, de Royal LePage. La raison d'être de Desjardins c'est de proté-

ger le petit contre les grosses institutions. »

Le pire, c'est que plusieurs agents du Permanent, en plus de voir leurs commissions saisies par Desjardins, doivent maintenant rembourser leur marge de crédit, à Desjardins encore, pour les dépenses encourues pendant que la Fédération de Québec les laissait travailler pour elle.

La plupart, lorsque c'était possible, ont fermé leur compte au mouvement coopératif. Laureen Ancil, elle, en a été empêchée à sa caisse de Saint-Nicolas. « Il me restait 280 \$, mais ils ont gelé mon compte parce qu'ils s'attendent à ce que mon dernier chèque leur soit retourné, faute de fonds. Ils n'ont même pas voulu me laisser prendre 10 \$ pour faire un peu d'épicerie. Je n'ai même pas pu reprendre le 5 \$ que j'avais payé comme capital social. »

Le couple princier Andrew et Sarah sera reconstitué pour les vacances d'été

BALMORAL, Écosse (Reuter, AP) — Il y a de la réconciliation dans l'air entre le prince Andrew et Sarah Ferguson.

Les services de presse de la famille royale ont en effet annoncé, hier, que la duchesse d'York passera ses vacances d'été à Balmoral, en Écosse, avec son mari.

Le couple vit séparé depuis la publication, il y a neuf mois, de photographies intimes de « Fergie » et de son « conseiller financier » américain.

Depuis quelques semaines, le couple a été vu fréquemment ensemble et un porte-parole de Balmoral a émis l'espoir que les vacances qu'Andrew et Fergie s'apprentent à passer ensemble constitueront un nouveau départ.

Charles et Diana

Par ailleurs, la presse populaire britannique n'avait pas de mots assez durs, hier, pour qualifier la première apparition publique de Charles et de Diana depuis la séparation du couple princier l'année dernière.

« Quelle blague », s'est écrié le

Daily Mirror. « C'est la grande farce royale. »

Séparés depuis près de six mois, le prince de Galles et son épouse étaient apparus ensemble, dimanche, à l'occasion d'une messe anniversaire à Liverpool commémorant la Bataille de l'Atlantique durant la seconde guerre mondiale.

« Le prince Charles et la princesse Diana étaient hier à l'affiche d'un même film intitulé 'le couple heureux', poursuit le journal. Mais il s'agissait « d'une farce risible ».

« Si heureux ensemble maintenant que nous sommes séparés », renchérit le Daily Mail.

« C'est le vent du changement? Malheureusement non, c'était juste un rôle », a ajouté Today.

Les 40 ans de la reine

Enfin, la reine Elisabeth II célèbre, demain, le 40^e anniversaire de son couronnement, mais un nombre croissant de ses fidèles

sujets souhaite que ce soit le dernier. Le sentiment anti-monarchiste fait en effet des émules et le débat sur l'avenir de la famille royale n'a jamais été aussi intense dans les pubs, la presse et les palais.

Pour la première fois depuis 1936, année du choc provoqué par l'abdication du roi Edward VIII, certains évoquent même le sujet jusqu'alors tabou de l'abolition de cette monarchie vieille de 1100 ans au profit d'un régime présidentiel.

« L'année passée a en quelque sorte marqué la fin de la monarchie telle que nous la connaissons », estime le journaliste Andrew Morton, dont la biographie de la princesse Diana avait contribué à démythifier la famille des Windsor.

Si Elisabeth II reste une des figures les plus admirées en Grande-Bretagne, beaucoup considèrent à présent la monarchie comme un anachronisme fort coûteux. Et délaissant pour une fois leur flegme très « british », ils ne

se sont pas cachés pour le faire savoir. Les journaux font leur « une » sur cette question et pas moins de dix livres sur la royauté se disputent le titre de best-seller.

L'institut de sondage Gallup, sentant le vent tourner, a demandé en décembre dernier aux Britanniques s'il restait favorables à la monarchie. Sur les 1000 personnes interrogées, 24 % ont répondu « oui », 69 % « non », et 6 % seulement n'ont pas émis d'opinion.

Autre question largement débattue: le roi Charles III montera-t-il un jour sur le trône? Pour y accéder, notent les observateurs de la chose royale, il devra auparavant rendre vie à la monarchie.

« C'est au prince Charles, avant tout, d'être le phoenix de l'avenir et de s'élever au-dessus des flammes qui l'ont atteint dans différents aspects de sa carrière », souligne Lady Elizabeth Longford, biographe et farouche partisane de la royauté. Pour elle, Diana n'a plus sa place dans cette entreprise de sauvetage.



Il semble bien que les Britanniques devront s'habituer à retrouver de nouveau le prince Andrew et Sarah Ferguson bras dessus, bras dessous, comme sur cette photo d'archives.

Outrés d'avoir été exclus par Ryan des audiences publiques Les jeunes convoquent un débat sur la langue

QUÉBEC — Outrés d'avoir été volontairement exclus des audiences publiques de la commission parlementaire sur la langue, un groupe d'organismes représentant les jeunes ont décidé de tenir leur propre commission sur la langue.

écoles catholiques de Montréal (CECM) a sévèrement dénoncé hier les dispositions relatives à la langue d'enseignement dans le projet de loi 86 du ministre Claude Ryan.

Ce regroupement d'associations patronales et syndicales de la plus importante commission

scolaire du Québec estime que « la paix sociale et scolaire est menacée par l'établissement d'un régime favorisant les abus et la discrimination ».

La coalition juge important de mettre la population et le gouvernement en garde contre « les risques encourus en élargissant

l'accès à l'enseignement en anglais à l'heure où l'école montréalaise ne parvient pas à assumer pleinement sa mission d'intégration sociale et culturelle des jeunes allophones, malgré les dispositions actuelles de la Charte de la langue ».

Ce cri d'alarme du monde sco-

laire montréalais rejoint et dépasse même les craintes exprimées la semaine dernière par les Fédérations des commissions scolaires du Québec. La coalition estime que les arguments relatifs à la « relative sécurité linguistique des Québécois francophones et la né-

cessité pour les jeunes de mieux maîtriser la langue seconde » ne font pas le poids dans le contexte montréalais où « près de la moitié des élèves de la CECM ne sont pas de langue maternelle française et se trouvent déjà en situation d'immersion à l'école française pour y apprendre d'abord le français ».

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

Indésirables à l'intérieur de l'enceinte parlementaire, les jeunes tiendront leurs audiences devant l'Assemblée nationale, à compter de 10 h. aujourd'hui, à moins que la température ne les force à retourner au Club sportif Laurier, à quelques rues du parlement. C'est le président du Conseil permanent de la jeunesse, Alain Perreault, qui présidera cette commission jeunesse qui entendra les mémoires d'une demi douzaine d'organismes étudiants ou autres dans lesquels sont regroupés les jeunes québécois.

Le président de la Société nationale des Québécois de Val d'Or, Jean Simoneau, a lui aussi choisi d'exprimer le point de vue de son organisme dans la rue en raison du refus du ministre Ryan de lui permettre de se faire entendre devant la commission. Pendant deux heures, hier, il a déambulé seul, pancarte à la main et copie de son mémoire dans son sac de voyage, pour protester contre le projet de loi 86 et le refus du gouvernement d'entendre plusieurs groupes québécois.

Le président de la SNQ de Val d'Or, en Abitibi, s'inquiète surtout des retombées du « bill eighty six » sur les écoles québécoises. Il rappelle que, dans cette ville minière du nord-ouest du Québec, la commission scolaire Western Québec a tenté de faire de l'école Percival la première école bilingue même si la population de cette ville est à 90 % francophone.

Direction d'école

Par ailleurs, une large coalition regroupant le personnel cadre, les directions d'école et le personnel syndiqué de la Commission des

En raison du désistement d'Éric Dorion

Portneuf: Bourassa doit désigner son candidat

QUÉBEC — C'est le premier ministre et chef du Parti libéral, Robert Bourassa, qui devra désigner lui-même le candidat de son parti dans la circonscription de Portneuf.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

À cinq semaines de l'élection partielle, l'organisation libérale n'a plus le temps de se lancer dans la procédure habituelle de mise en candidature pour le choix de son porte-bannière.

Le jeune Éric Dorion, dont le curriculum vitae a été taillé en pièces dans les médias, avait entrepris depuis plusieurs mois sa campagne électorale pour remplacer le ministre Michel Page. Déjà en retard dans les son-

dages, l'organisation libérale misait beaucoup sur ce jeune candidat pour rattraper le candidat péquiste Roger Bertrand.

Le premier ministre Bourassa s'était lui-même déplacé, avec une brochette de ministres et de députés, pour assister à l'assemblée d'investiture de M. Dorion qu'on présentait alors comme le « prototype du candidat libéral idéal ».

Depuis le retrait de sa candidature, vendredi, on tente de lui trouver un remplaçant crédible

dans les rangs libéraux de Portneuf. Dans une lettre vitriolique qu'il faisait parvenir hier au SOLEIL, le conseiller juridique d'Éric Dorion et membre de la Commission juridique du PLQ, Jean-Paul Boily, s'inquiétait de « l'effet néfaste » de sa mésaventure sur la candidature possible d'individus de valeurs.

Me Boily attribue à « une ridicule interprétation journalistique sur un c.v. tout à fait conforme à la réalité », les déboires de son client et ami. Il dit d'ailleurs comprendre le désabusement de M. Dorion à l'égard « de la réaction des gens et même celle de certains à l'intérieur du parti » qui ont pris ces informations « pour du cash ».

Charest s'engage à venir en aide aux Franco-Albertains

EDMONTON (PC) — Le candidat à la direction du Parti conservateur Jean Charest est prêt à rencontrer le premier ministre albertain Ralph Klein dans le but de trancher un litige et aider les Franco-Albertains à prendre le contrôle de leurs écoles.



Jean CHAREST

« Le gouvernement fédéral a joué un rôle ailleurs au pays au sujet des langues des minorités en dehors du Québec, et je serais prêt à en discuter avec les autorités provinciales pour voir s'il est possible de faire avancer le dossier », a déclaré Jean Charest dimanche, à Edmonton.

Il y a trois ans que la Cour suprême du Canada a ordonné au gouvernement provincial de remettre aux Franco-Albertains la direction de leurs propres écoles. Le gouvernement conservateur de Ralph Klein n'a pas encore réagi et les francophones disent que le premier ministre traîne de la patte dans cette affaire.

Pendant la course à la direction du Parti conservateur, Jean Charest a promis de se porter à la défense des minorités linguistiques partout au Canada s'il est élu premier ministre. Au Québec, ré-

comment, il s'est dit en faveur de l'anglais dans l'affichage public.

Le gouvernement de l'Alberta a présenté des amendements à la Loi de l'éducation à deux reprises, mais chaque fois, le projet est resté lettre morte. Le mois dernier, c'est le déclenchement des élections du 15 juin qui a fait à nouveau renvoyer le changement aux calendes grecques.

Plus tôt, le premier ministre Klein a déclaré que la mise sur pied d'un réseau d'écoles francophones aurait pour effet de priver les autres institutions d'étudiants et d'argent.

Le ministre fédéral de l'Environnement se trouvait à Edmonton dimanche afin de tenter un dernier effort pour attirer la sympathie des 15 délégués locaux qui penchent naturellement en faveur du député albertain Jim Edwards.

La ministre Bacon de retour en Chambre dès aujourd'hui

QUÉBEC (PC) — Le vice-premier ministre et titulaire du ministère de l'Énergie et des Ressources, Lise Bacon, sera de retour en Chambre, aujourd'hui, après un séjour d'une dizaine de jours à l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec et une convalescence d'un mois.

Mme Bacon, âgée de 58 ans, avait été admise à l'hôpital le 29 avril dernier, victime d'une embolie pulmonaire après avoir assuré l'intérim comme premier ministre pendant deux mois.

En janvier, elle avait été forcée d'écourter ses vacances pour rentrer au Québec et prendre la direc-

tion temporaire du gouvernement après avoir appris que le premier ministre Robert Bourassa, atteint d'un cancer de la peau, devait être de nouveau hospitalisé au National Institute of Health de Washington pour y subir un traitement expérimental à l'Interleukine-2.

JUSQU'AU 30 JUIN

4.8%
48 MOIS

sur les modèles Integra 93 en inventaire

ACURA
Optima
QUÉBEC

4901, boul. des Galeries

622-8180

Voisin des Galeries de la Capitale

RÉSULTATS

Tirage du 93-05-31

3	5	7	12	14
19	20	31	32	34
36	37	44	50	56
58	61	64	66	69

Prochain tirage: 93-06-01

T.V.A. le réseau des tirages
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Mettez-vous à l'aise!



UN PRIX DE \$20,000 À GAGNER AU QUÉBEC avec notre concours Dépôt gagnant

C'est simple! Vous n'avez qu'à ouvrir un compte admissible* à la Banque Scotia. Et pour chaque tranche de \$250 déposée d'ici la fin du concours, vous aurez une chance de gagner \$20,000! Un joli petit coussin! De quoi vous mettre à l'aise et profiter de la vie. Pour tous les détails, passez à notre succursale la plus proche. Le concours se termine le 30 septembre 1993.

Banque Scotia

*Comptes admissibles: tous les comptes-chèques et comptes d'épargne personnels, les certificats de placement garantis et les bons du Trésor Scotia faits au nom d'un particulier.

Bovet vous indique la marche à suivre.

2 paires pour 60\$

Toute garde-robe masculine bien montée se doit d'inclure une ou plusieurs paires de ces élégantes chaussures style moccasin en peau de porc de qualité. Leur fabrication des plus soignée en font un investissement mode de choix. Semelles de caoutchouc cousues durables et de tout confort. Courant 34,95 la paire.

Style moccasin. Taupe, noir et blanc. Pointures 7 à 11, 12, 13. Largeur D, EEE.

Lacé 3 œillets. Taupe, noir et blanc. Pointures 7 à 11, 12, 13. Largeur D, EEE.

*Pointure 13, blanc non disponible.



Galeries de la Capitale
627-5730

Place Ste-Foy
653-6255

Place Fleur-de-lys
522-4057



Le ministre des Finances Don Mazankowski était fier de montrer aux représentants des médias un texte publié dans une revue spécialisée et coiffé du titre : « Pour créer des emplois, coupez les dépenses ».

Taux d'intérêt encore trop élevés au goût des ministres des Finances

OTTAWA (PC) — Les ministres des Finances ont mis fin à leur rencontre, hier, après s'être entendus pour se revoir à l'automne en présence du gouverneur de la Banque du Canada, John Crow.

L'invitation du gouverneur de la banque centrale répond à une vieille demande des provinces qui veulent avoir leur mot à dire sur la politique monétaire canadienne. La politique des taux d'intérêt élevés adoptée par M. Crow depuis quelques années a souvent été critiquée. La réduction des taux au cours des derniers mois reste insuffisante aux yeux des provinces. « Ce que nous attendons de la Banque du Canada, c'est qu'il y ait une politique monétaire compatible avec la situation économique. Il faut se rendre compte que les taux d'intérêts sont encore trop élevés », a déclaré le ministre des Finances du Québec, Gérard D. Levesque. À son avis, il ne faut pas perdre de vue l'importance de la relance économique et de la création d'emplois.

Pour le trésorier ontarien Floyd Laughren, la politique monétaire de M. Crow doit compléter les politiques budgétaires et économiques des provinces et non les contrecarrer. « Les provinces peuvent réduire leurs dépenses, diminuer leur déficit au point zéro et même générer un surplus. Mais si la politique monétaire ne vient pas compléter cette approche, je ne vois

La FIIQ pas d'accord avec un gel des salaires de deux ans sans condition

QUÉBEC — La Fédération des infirmières et infirmiers du Québec n'approuve pas sans condition un gel des salaires de deux ans. Si elle accepte un blocage pour cette année, elle réclame cependant une réouverture de la négociation pour hausser les salaires et les primes pour la période de 1994-1995, si certains indicateurs économiques, telle la productivité, sont favorables. Qui plus est, des modifications souhaitées au régime de retraite coûteraient 5 millions \$ de plus à l'État.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Le message véhiculé par la FIIQ pouvait laisser croire que l'organisation acceptait sans condition le gel des salaires de deux ans réclamé par le gouvernement et formulé dans le projet de loi 102. Le projet de convention collective déposé au comité patronal de négociation le 25 mai, et dont copie a été remise hier aux déléguées réunies à huis clos en conseil spécial à Québec, fait toutefois état d'une réouverture de la clause salariale.

« Les taux et échelles de salaire ainsi que les primes en vigueur à la date d'expiration de la convention collective demeurent en vigueur, sans majoration pour les périodes 1993-1994 et 1994-1995. Pour la période 1994-1995, les parties conviennent dans une lettre d'entente que selon l'évolution de certains indicateurs économiques traitant de la productivité, de la main-d'oeuvre active, etc., de réouvrir la négociation pour majorer de façon appropriée les taux et échelles de salaire ainsi que les primes. Ces majorations, le cas échéant, prennent effet au 1er juillet 1994 », lit-on dans le projet de convention collective.

Le comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS), qui a déjà eu trois séances de négociation avec la FIIQ, doit aborder cette semaine ce point. À l'étude du projet de convention, le directeur du CPNSSS, M. Jacques Paradis, constate que le « oui » de la FIIQ est conditionnel et dépend de l'évolution de l'économie. Le mécanisme de réouverture n'a pas été expliqué à la partie patronale et le directeur n'a pas voulu préciser hier si une telle réouverture était acceptable. En mars, le ministre Daniel Johnson avait cependant indiqué que les 350 000 employés

1% de la masse salariale, par une réorganisation du travail ou un réaménagement des avantages sociaux. Si la FIIQ refuse la récupération de 1% sur la masse salariale, elle propose cependant la formation d'un comité paritaire où seraient explorées les alternatives pour « dispenser de meilleurs soins à meilleurs coûts, avec une perspective d'améliorer la motivation et la satisfaction au travail dans les établissements ».

L'organisation syndicale n'a pu préciser hier le coût de ses revendications. En annonçant le 18 mai qu'elles se disaient d'accord avec un gel de salaire, les infirmières avaient cependant indiqué en conférence de presse avoir révisé leurs priorités de négociation et y retirant les éléments les plus coûteux.

Québec souffre de paralysie économique selon Jean Pelletier

QUÉBEC — La région de Québec souffre de « paralysie » économique, parce qu'on y trouve une multiplicité d'intervenants dont les mandats sont souvent ambigus et les interventions mal coordonnées, a soutenu hier le candidat du Parti libéral fédéral dans la circonscription de Québec, M. Jean Pelletier, en souhaitant la tenue d'un autre sommet économique dans deux ans pour y voir clair.

par JACQUES DALLAIRE
LE SOLEIL

« On se pile sur les pieds et soyez assuré que je vais voir à ce que le gouvernement fédéral fasse d'abord le ménage dans sa propre cour », a précisé l'ancien maire de Québec, au sortir d'une conférence devant une cinquantaine de membres du club Richelieu-Québec. Pelletier a énuméré nombre d'atouts (tourisme, haute technologie, réseau routier, gare, port, aéroport) dont dispose la région de Québec, mais que les nombreux intervenants économiques, formant, d'après lui, une véritable toile d'araignée, n'ont pas su mettre à profit par manque de concertation ou en menant des actions isolées de part et d'autre du fleuve.

Le candidat libéral s'est refusé, en conférence de presse, à donner des exemples de rendez-vous ratés, préférant, dit-il, se tourner vers l'avenir, bien qu'il soit évident que l'aéroport de Québec ne réponde pas aux besoins. M. Pelletier reste d'avis que la région de Québec offre encore un fort potentiel au point de vue de services, bien que la seule présence du gouvernement du Québec ne constitue plus la même police d'assurance qu'autrefois. En outre, la région reste toujours un pôle économique.

« Mais, voulons-nous des grandes entreprises, s'est demandé M. Pelletier. J'avoue, a-t-il souligné au cours de sa conférence, qu'après l'aventure Lauralco, je me pose des questions ». D'après M. Pelletier, le Sommet économique tenu en 1983 était rempli de promesses, mais au fil des ans, la *structurite* s'est implantée dans l'organigramme imaginé pour relancer l'économie régionale. « Il faut agir, dit-il, avant que le cancer emporte la structure. Notre région cherche encore sa route malgré le succès d'un premier sommet et du chemin parcouru depuis ». Pour tenter de s'en sortir, il faut mettre en marche un processus qui doit conduire à la tenue d'un nouveau sommet économique dans deux ans, plaide le candidat libéral de Québec.

UN CONSEIL...

Si vous cherchez un avocat pour plaider votre cause devant tous les tribunaux du Québec ou du Canada, voire même devant la Cour suprême dans presque tous les domaines du droit, ne faites rien sans consulter...

LES AVOCATS
Guy Bertrand
et associés

Québec
524-5898

La justice a un prix... mais raisonnable!

Location à partir de seulement

210\$*

par mois

ÉLUE MEILLEURE NOUVELLE VOITURE ÉCONOMIQUE 1993 PAR L'AJAC
Association des Journalistes Automobile du Canada

VOSEZ COMPARER

79\$ MONTURE

PRIX TOUT COMPRIS!
(verres et monture)

SIMPLE VISION	129\$*
DOUBLE VISION	179\$*
PROGRESSIF	229\$*

*Les ancêtres, teintes et traitement sont en supplément.

optica
L'incomparable!

Au Centre Récréatif des Galeries de la Capitale
418.627.1188

J'ai le goût d'une Golf! J'ai le goût d'une Golf!

Conduisez votre nouvelle Golf en location pour aussi peu que 210\$ par mois! Plus besoin de freiner votre désir de conduire cette petite merveille d'ingénierie allemande. Sous le capot, le moteur 1,8 litre de 90 chevaux couplé à une suspension McPherson et une direction assistée de haute précision vous feront vriller d'aise. Et quelle allure! La robe de la Golf a été redessinée pour être plus aérodynamique, tandis que l'habitacle accueille généreusement cinq adultes. Bien entendu, vous bénéficiez d'une assistance routière garantie 24 heures. Alors, à 210\$ par mois ou 240\$ pour la Golf turbo-diesel, la petite bombe est à vous. Mais faites vite! L'offre de location se termine bientôt.

LA NOUVELLE
Golf

*Basé sur une location de 48 mois et un dépôt initial de 2 000\$ (ou échange équivalent) pour une Golf 1993 4 portes CL à essence, boîte manuelle cinq rapports, direction assistée et radio-cassette AM/FM, 240\$ par mois pour une Golf turbo-diesel. Sujet à l'approbation de crédit de VW Credit Canada Inc. Premier versement, dépôt de sécurité, transport et préparation inclus. Taxes, options, immatriculation et assurances en sus. Certaines conditions s'appliquent au kilométrage. Pour plus de renseignements, consultez votre concessionnaire Volkswagen participant. Offre valable du 3 mai au 30 juin 1993. Les concessionnaires peuvent louer à moindre prix.



Le député Denis Perron de Duplessis, à gauche, accompagnera le ministre Christos Sirros, à droite, ainsi que plusieurs autres collègues.

Selon le chef négociateur des Montagnais Jacques Kurtness

Les 550 millions \$ réclamés serviront de fonds de développement économique

QUÉBEC — L'indemnité de 550 millions \$ réclamée par les Attikameks et Montagnais servira de fonds de développement économique pour aider les réserves à sortir de leur état d'indigence, a déclaré au SOLEIL leur chef négociateur, M. Jacques Kurtness.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

« Ce que réclament les gens dans

nos communautés du haut de la Mauricie et de la Basse Côte-Nord et surtout les jeunes, ce n'est pas le statu quo, ce n'est pas de vivre sur le BS leur vie durant, mais de gagner leur croûte comme tout le monde ».

Encore faut-il que cette main-d'œuvre à 70 % au chômage ait accès à du travail sur la réserve même ou à une priorité d'emploi dans des zones bien définies, comme par exemple en qualité de préposés à l'entretien de réserves fauniques ou de parcs provinciaux et nationaux.

Il n'est pas question pour les négociateurs montagnais et attikameks, soutient Jacques Kurtness, d'évincer les non-autochtones de leurs lieux habituels de résidence. Là où il sera impossible d'agrandir la superficie des réserves sans empiéter dans la cour du voisin, d'autres espaces pourront alors être concédés, en pleine propriété, ou avec redevance sur l'exploitation de ressources minières, hydroélectriques ou autres

avantages.

Jacques Kurtness se dit convaincu que le fédéral n'aura pas d'autres choix que d'emboîter le pas si le Québec entérine finalement la reconnaissance pour les autochtones d'un troisième palier de gouvernement, assorti d'une assise territoriale fondée sur le principe du bail emphytéotique.

En outre, avance-t-il, en cette année internationale des autochtones, le gouvernement Bourassa pourrait s'enorgueillir d'être le premier, tout au moins au Canada, à avoir encaissé cette « troisième voie » dans un traité pour régler son contentieux territorial historique avec ses premières nations.

Députés et ministres visitent des réserves près de Schefferville

QUÉBEC (PC) — Une dizaine de députés libéraux et péquistes se joindront au ministre délégué aux Affaires autochtones, Christos Sirros, qui visite aujourd'hui les petites communautés de Matimekosh et Kawawachikamach, près de Schefferville.

« C'est la première fois que le ministre sera accompagné d'une forte délégation de députés. Il s'agit d'une occasion unique pour eux de constater ce qu'est la réalité des autochtones », a avancé Marie-Josée Gagné, attachée de presse du ministre Sirros.

Le ministre sera accompagné de sept députés libéraux, Madeleine Bleau (Groulx); Pierrette

Cardinal (Châteauguay); Robert Benoit (Orford); Jean-Guy Bergeron (Deux-Montagnes); Yvan Bordeleau (L'Acadie); Jacques Chagnon (Saint-Louis) et Jean Joly (Fabre) ainsi que de deux députés péquistes, Denis Perron (Duplessis) et François Beaulne (Bertrand).

M. Sirros « fera le tour des dossiers » préoccupant les chefs Réal MacKenzie et George Schekana-

pish qui représentent les quelque 1000 Montagnais (sans statut) de Matimekosh et Naskapis (avec statut) de Kawawachikamach, respectivement. Il aura quelques chèques pour eux.

« La visite est appropriée, a affirmé Mme Gagné, compte tenu du contexte actuel. C'est sans doute la dernière fois que le ministre rencontrera des leaders autochtones avant que Guy Coulobme et Yves Fortier, qui ont été mandatés par le gouvernement pour négocier avec le Conseil Attikamek-Montagnais et les Cris, remettent leur rapport à la fin juin. »

2500 mauvais payeurs privés d'électricité par Hydro-Québec

MONTREAL (PC) — Hydro-Québec a interrompu le courant dans quelque 2500 foyers québécois au mois d'avril, dans le cadre de la politique de recouvrement « plus pro-active » des factures impayées qu'elle annonçait il y a quelques semaines.

Après la traditionnelle trêve hivernale (du 1er décembre au 31 mars) pendant laquelle Hydro-Québec s'abstient d'utiliser l'arme des interruptions de service contre les mauvais payeurs, on constate toujours un grand nombre d'interruptions en avril. Marie Archambault, porte-parole de l'entreprise, reconnaissait hier qu'il y a cette année « une certaine ac-

centuation, qui met sans doute une certaine pression sur les ACEF parce qu'il y a plus de gens qui se tourment vers elles pour obtenir de l'aide.

« Hydro-Québec se montre de plus en plus intraitable », soutient la Fédération. Certaines familles auraient même dû se priver de nourriture pour trouver l'argent afin d'acquitter leur facture d'électricité.

« À COUPER LE SOUFFLE! »

★★★★



GRAND AM
15 993\$

La Grand Am fait tout un effet!

- Freins antiblocage (ABS)
- Moteur 2,3 L
- Boîte automatique
- Climatiseur
- Volant inclinable
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Régulateur de vitesse
- Garantie GM TOTAL^{MC} de 3 ans/60 000 km sans franchise

PONTIAC
Grand Am SE 4 portes 1993

VOS CONCESSIONNAIRES

PONTIAC

BUICK

PARTICIPANTS

Assistance
ROUTIÈRE 24 HEURES

Taxes et transport en sus. Tous les rabais taxables GM inclus. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1993 en stock. *Selon la première éventualité. **L'assistance routière Pontiac est offerte sur les modèles Pontiac 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

Académie des Grands Québécois



LA CHAMBRE DU COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN

Remercie sincèrement :

Air Alliance

Bell

Hydro-Québec

Ainsi que tous ses précieux collaborateurs du Gala 1993 :

Alex Coulombe ltée, Division des eaux

Château Frontenac

CIBC

CITF-FM 107,5

Laliberté Mode

L'Élysée Fleurs

Le Soleil

Les Consultants Pub Création

Les Vins Philippe Dandurand

Musique Richard Gendreau inc.

Publicité Métrobus

TVA Télé 4

Depuis 5 ans déjà
une tradition de prestige

Une initiative de :



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN

LE MONDE

Israël rêve de recevoir Kadhafi

JERUSALEM (AFP, AP) — Israël a accueilli pour la première fois, hier, quelque 200 pèlerins libyens et rêve déjà de recevoir, cette année, le colonel Mouammar Kadhafi, l'un des dirigeants les plus radicaux du monde arabe.

L'homme d'affaires israélien Yaakov Nimrodi, qui a organisé avec son ami le milliardaire saoudien Adnane Kashoggi la venue des Libyens à Jérusalem, a fait sensation en affirmant: « La secrétaire du chef de l'Etat libyen, que j'ai rencontrée il y a un mois à Paris, m'a annoncé qu'il comptait se rendre dans notre pays cette année, après avoir reconnu l'Etat d'Israël ».

Le ministre israélien du Tourisme, M. Uzi Baram, a saisi la balle au bond: « Nous accueillerons favorablement une visite du colonel Kadhafi en Israël ». De son côté, le premier ministre Yitzhak Rabin a affirmé au Parlement que « tout dirigeant arabe qui viendra en Israël sera le bienvenu ».

En milieu d'après-midi, les pèlerins se sont rendus sur l'Esplanade des Mosquées en scandant « Allah Akbar » (Dieu est le plus grand). Après avoir fait leurs ablutions, ils sont entrés prier dans la

Mosquée d'Al-Aqsa, troisième lieu saint de l'islam après ceux de la Mecque et Médine (Arabie saoudite).

« Ce voyage est le premier pas vers une reconnaissance de facto d'Israël par la Libye », a précisé Nimrodi.

Le ministre de la Police, Moshé Shahal, a affirmé à la radio qu'il existait « des contacts secrets avec Tripoli ». Il a ajouté que l'Etat hébreu « n'avait rien contre la Libye », alors que ce pays était encore récemment présenté par Israël comme « une base du terrorisme international ».

Le vice-ministre des Affaires étrangères, M. Yossi Beilin, s'est montré beaucoup plus prudent, la Libye étant isolée par un embargo de l'ONU.

Tripoli a justement attribué ce pèlerinage en Israël au refus de l'Arabie Saoudite et de l'Occident d'accueillir les Libyens sujets à l'embargo.



Révolte turque à Solingen

Un quidam pansait les plaies de ce jeune Turc blessé à la tête, hier, au cours d'une manifestation à Solingen, en Allemagne. Des heurts brefs mais violents entre policiers et manifestants turcs ont fait hier soir 4 blessés légers tandis que 15 personnes ont été interpellées. Les policiers ont eu trois blessés légers et un enfant a dû être soigné pour quelques contusions. Les manifestants, turcs pour la plupart, ont brisé des dizaines de vitrines et endommagé des voitures dans le centre-ville de Solingen pour protester contre l'incendie criminel qui a coûté la vie, samedi, à cinq Turcs dont trois enfants. L'annonce dans la soirée de l'arrestation d'un suspect de 16 ans dans le cadre de l'enquête sur l'incendie criminel a suscité le scepticisme dans la communauté turque. « C'est une nouvelle qui ne coûte rien, ne met personne en cause et vise à apaiser notre colère », déclarait une manifestante, résumant l'opinion la plus largement répandue. L'adolescent, dont l'identité n'a pas été révélée, a été inculpé de meurtre, de tentative de meurtre et d'incendie criminel. L'enquête s'était d'emblée orientée vers les milieux des jeunes néo-nazis et des skinheads.



NE CRAQUEZ PAS SOUS LA PRESSION

6000



SPÉCIAL 25% DE RÉDUCTION SUR TOUTES LES MONTRES TAG

NOUVELLE SÉRIE 6000 DISPONIBLE DÉPOSITAIRE EXCLUSIF À QUÉBEC

Bijouterie Webster

Place L. Ormière 843-1710 Place Quatre-Bourgeois 659-1555 Place de la Cité 656-6657 Galeries Charlesbourg 622-1075 Disponibles à Place de la Cité seulement

FUTURS MARIÉS

Venez déposer votre liste de cadeaux et courez la chance de gagner un séjour amoureux au

MANOIR RICHELIEU!

LE PLUS BEAU CHOIX DE VAISSELLE, VERRE, COUTELLERIE ET CADEAUX À QUÉBEC.



Renaud & cie
82, rue Saint-Paul
692-0122

Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h et le samedi, de 9 h 30 à 11 h 30 h

À LA SOLDERIE



Jusqu'à samedi, achetez un vêtement haut de gamme à prix déjà réduit et obtenez-en un de 2e de valeur égale ou moindre à

50% de rabais.

À choisir dans la plus prestigieuse collection de fine lingerie en solde.

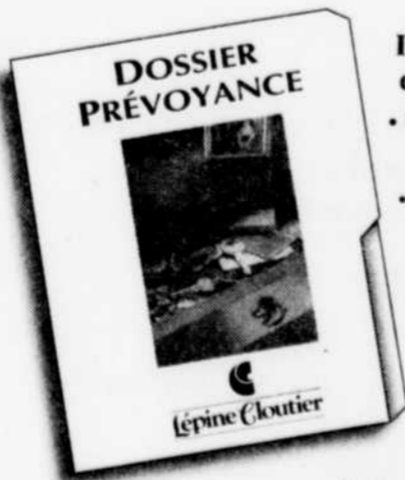
Seulement à la SOLDERIE



PLACE de la CITÉ

« Êtes-vous prévoyant? »

Photographie: horloge solaire du Parc commémoratif La Souvenance.



Dans l'éventualité d'un décès :

- Où trouver du soutien psychologique?
- Qu'arrive-t-il lorsqu'il n'y a pas de testament?
- Quelles sont les procédures de rapatriement lors d'un décès à l'étranger?
- Qu'advient-il des cartes de crédit?
- Quels sont les avantages d'un parc commémoratif?
- Quel est le coût des services funéraires?
- Est-ce qu'un préarrangement peut aider à réduire les coûts et à prévenir les tracas et soucis entourant un décès?

Le Dossier Prévoyance

C'est pour répondre à toutes vos questions que nous avons conçu le Dossier Prévoyance. Pour l'obtenir gratuitement et pour en savoir plus sur le préarrangement, complétez le coupon ci-dessous et retournez-le à **Lépine Cloutier**, C.P. 1343, Québec (Québec) G1K 3P9. Vous pouvez également communiquer avec nous au **529-3371**.

Oui, je souhaite recevoir le Dossier Prévoyance et avoir plus d'informations sur le préarrangement.

NOM: _____
 ADRESSE: _____
 VILLE: _____ TEL: _____
 CODE POSTAL: _____

Lépine Cloutier
LE RESPECT DU DÉTAIL

Le chef de l'État yougoslave démis par les nationalistes

BELGRADE (Reuter, AP, AFP) — Les deux chambres du Parlement fédéral yougoslave ont adopté chacune une motion de censure contre le président fédéral Dobrica Cosic, qui est ainsi relevé des fonctions qu'il occupait depuis l'an dernier.

La chute du modéré Cosic, un écrivain de 71 ans, illustre la montée en puissance des «durs» à Belgrade, qui ont déjà soutenu la décision des Serbes de Bosnie de rejeter le plan de paix Vance-Owen.

Les députés des deux chambres ont accusé le chef de l'État yougoslave, un ancien allié du président serbe Slobodan Milosevic, de violer la constitution fédérale. La chute du président a été précipitée par les éléments nationalistes du Parlement, qui estiment qu'il tentait d'avoir la mainmise sur l'armée et poursuivait une politique étrangère indépendante sans consulter le Parlement ou en feignant d'ignorer ses décisions.

La Chambre basse avait tout d'abord adopté une première motion de censure contre le président fédéral par 75 voix contre 34, hier soir. Dix-neuf députés étaient

absents ou se sont abstenus, et 10 bulletins ont été déclarés nuls.

Puis, au tout début de la nuit dernière, 22 députés de la Chambre haute ont adopté une nouvelle motion de censure contre le président. Dix l'ont rejetée. Quatre bulletins ont été déclarés nuls.

Le président de la Chambre haute, Milos Radulovic, assume à titre intérimaire la fonction de président fédéral, jusqu'à ce qu'un successeur de Dobrica Cosic soit élu.

Par ailleurs, trois civils d'un convoi humanitaire italien ont été abattus, samedi, dans le centre de la Bosnie par des tireurs portant l'uniforme de l'armée bosniaque. Rome a condamné hier ces assassinats en parlant d'«épisode brutal» et de «banditisme». Cet épisode brutal a provoqué l'indignation profonde du gouvernement italien.

De source proche de l'ONU, on

déclare que cinq Italiens circulant à bord d'un convoi chargé de livrer des vivres ont été arrêtés par une bande d'une trentaine d'hommes en armes, portant des insignes de l'armée bosniaque, sur la route menant de Novi Travnik à Gornji Vakuf. Les agresseurs ont tiré les cinq Italiens de leurs véhicules, les ont volés et les ont conduits à pied dans une direction inconnue pendant une heure environ.

Les deux survivants, qui ont été retrouvés hier à Grnica, ont déclaré que deux des agresseurs avaient tiré sur les pieds des Italiens. Alors que les Italiens parlaient en courant, leurs agresseurs ont tiré de nouveau, tuant trois d'entre eux.

Il est fréquent que des journalistes et d'autres étrangers soient victimes de vols dans le centre de la Bosnie, où s'affrontent Musulmans et Croates. Mais c'est la première fois que des étrangers non-partis prenantes aux combats sont tués de sang-froid depuis le début de la guerre dans la république.



Censure au Guatemala

Les journalistes guatémaltèques exhibaient hier des journaux censurés depuis le coup d'État civil du président Jorge Serrano, la semaine dernière. L'état se resserre autour du président qui a démenti hier les rumeurs sur sa démission. Sa position est de plus en plus affaiblie par les manifestations de rues et les protestations diverses. L'Organisation des États américains s'est prononcée en faveur d'un retour rapide de la démocratie dans le pays.

En Bref

■ Les Canadiens quittent la Somalie

BELET HUEN, Somalie (Reuter) — Les troupes canadiennes chargées de rétablir l'ordre à Belet Huen, dans le centre de la Somalie, il y a cinq mois, ont cédé la place, hier, à des effectifs allemands, italiens et nigériens. La passation des pouvoirs s'est faite au cours d'une brève cérémonie au cours de laquelle le drapeau canadien a été remplacé par ceux des trois pays.

■ De graves inondations en Haïti

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Six personnes ont trouvé la mort dans la ville des Gonaïves, à quelque 150 km au nord-ouest de Port-au-Prince, à la suite d'inondations provoquées par de fortes pluies. De nombreuses têtes de bétail ont également été emportées par les eaux. Dans le reste du pays, les pluies persistantes qui s'abattent sur Haïti depuis plusieurs jours ont causé de nombreux dégâts matériels et détruit plusieurs récoltes, en particulier celles de plusieurs variétés de haricots, denrée vitale pour l'alimentation.

■ Aspin a fait un beau voyage en Europe

ROME (AP) — En Europe pour une tournée officielle, le secrétaire américain à la Défense Les Aspin a passé plusieurs jours de vacances dans un luxueux hôtel de Venise. Il a payé son séjour mais ce sont les contribuables américains qui ont dû acquitter les factures de plusieurs de ses collaborateurs et de son médecin. Une amie de longue date qui avait accompagné M. Aspin et qui est rentrée avec lui hier à bord d'un avion du gouvernement a promis de rembourser à Washington les 1400\$ CAN qu'a coûté le trajet.

■ Un scrutin polonais en septembre?

VARSOVIE (Reuter) — Le président Lech Walesa a déclaré hier qu'il avait provoqué des élections législatives anticipées — probablement en septembre — pour sauver les réformes en Pologne et a appelé ses compatriotes à porter au pouvoir des réformateurs résolus. Il a expliqué qu'il avait décidé, samedi, de dissoudre le Parlement après que celui-ci eut renversé la veille le premier ministre réformateur, Hanna Suchocka, pour sauver les réformes vers une économie de marché. Après avoir longtemps hésité, il a finalement promulgué, hier, une nouvelle loi électorale qui permettra de limiter le nombre des partis représentés à la chambre basse.

■ Petits chauffeurs voleurs en France

MELUN, France (AP) — La patrouille automobile du commissariat central de Melun a été intriguée dans la nuit de vendredi à samedi par la «démarche très peu sûre» d'une voiture qui circulait sur une petite route de la ville: à son bord, cinq enfants âgés de 9 à 12 ans. Quelques instants plus tard, la voiture prenait feu, a-t-on appris lundi soir de source policière. Les policiers se sont précipités pour éteindre les flammes naissantes après avoir dégagé de l'habitacle les cinq occupants heureusement indemnes. Les enfants ont expliqué qu'ayant voulu faire une promenade, ils avaient volé une voiture en stationnement à Provins (Seine-et-Marne) et avaient parcouru une centaine de kilomètres sur les routes du département avant que la voiture, ayant trop chauffé sans doute, ne commence à brûler. Les parents invités dans la nuit à venir rechercher leurs rejetons se sont vu conseiller de leur apprendre que la conduite accompagnée ne commençait qu'à 16 ans.

L'élection partielle de Portneuf

Le recensement, c'est plus simple que ça



Les 31 mai, 1er, 2 et 3 juin, deux personnes portant l'insigne officiel du recensement passeront chez vous.

Recevez-les et inscrivez-vous!

Car si vous voulez voter, votre nom doit être inscrit sur la liste électorale.

Soyez sur la liste!

Les recenseurs vous inscriront sur la liste électorale, si le 5 juillet 1993:

- vous avez 18 ans et plus;
- vous êtes de citoyenneté canadienne;
- et vous avez votre domicile au Québec depuis au moins six mois.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Pierre-F. Côté, C.R.

Pour de plus amples renseignements, composez: 1 800 461-0422 (appels interurbains sans frais) ou 528-0422 (appels locaux), de 9 h à 22 h, 7 jours par semaine.

Parce qu'un vote ça compte

EAGLE TALON DL

12 995\$

RABAIS INCLUS

Transport et taxes en sus

1993

LE MEILLEUR PRIX
DU PREMIER COUP!

CHEZ
GOSSSELIN

JEEP/EAGLE ST-NICOLAS
831-2050

Plus de 200 véhicules disponibles

Soljenitsyne rentrera «bientôt» chez lui

MOSCOU (Reuter, AFP) — L'écrivain russe Alexandre Soljenitsyne, âgé de 75 ans, mettra «bientôt» un terme à son exil de près de 20 ans, a annoncé hier l'agence Itar-Tass citant son épouse.

Le retour de l'écrivain exilé aux États-Unis maintenant « une question de mois », a déclaré hier à Riazan (sud-est de Moscou) son épouse Natalia.

Le prix Nobel de littérature a longtemps vécu à Riazan avant son exil en 1974 vers la Suisse, puis les États-Unis où il s'est installé dans le Vermont avec sa famille.

Il avait annoncé son intention de revenir dans son pays natal en septembre 1991 après avoir été

lavé de l'accusation de « trahison à la patrie » portée contre lui par la justice soviétique.

L'an passé, le président russe Boris Eltsine avait exprimé son souhait que Soljenitsyne revienne chez lui.

« Notre famille n'a aucun doute sur son retour en Russie. Nous rentrerons très bientôt. C'est maintenant une question de mois », a déclaré Natalia Soljenitsyne, qui est revenue plusieurs fois en Russie depuis septembre 1991.

L'auteur de « L'archipel du Goulag », à qui les autorités russes ont restitué son appartement moscovite transformé en appartement collectif, a finalement décidé de s'installer dans le village de Troïtse Lykovo à quelques dizaines de kilomètres au nord-ouest de la capitale.

Sa future maison est en cours de construction sur un terrain mis à disposition par la mairie de Moscou.

Khasboulatov serait démis

MOSCOU (AFP, Reuter) — Le présidium du parlement russe envisage de « démettre » son président, Rouslan Khasboulatov, dont il critique de plus en plus ouvertement le style de direction et les initiatives politiques.

Un porte-parole du président russe Boris Eltsine a parallèlement lancé hier une vive attaque contre lui, l'estimant moralement défait et politiquement mort, a indiqué l'agence ITAR-TASS.

De son côté, Khasboulatov a tourné en dérision l'assemblée constituante convoquée pour samedi prochain par Boris Eltsine.

Enfin, Rouslan Khasboulatov a été déchu de sa citoyenneté tchétchène par décret du président Djokhar Doudaïev samedi dernier.

Avis de correction

Nous voudrions attirer votre attention sur l'erreur suivante parue dans notre cahier publicitaire français de juin. À la page 8, le cahier indique « Pour 1^e de plus, obtenez une radio AM/FM 12-725 (valeur courante de 24,95 \$) à l'achat de n'importe quel téléphone conventionnel. Le texte devrait plutôt dire : à l'achat de n'importe quel téléphone conventionnel de 39,95 \$ ou plus ».

Nous nous excusons de l'inconvenient que cette erreur peut vous avoir causé.

Radio Shack
DIVISION INTERTAN CANADA LTÉE



Clinton hué et applaudi

Le président Bill Clinton apparaissait bien seul lors de la commémoration du Memorial Day, hier, à Washington. Confronté directement à son passé antimilitariste, Clinton a été hué par quelques centaines d'anciens combattants du Vietnam mais a aussi été applaudi et félicité par d'autres, bien plus nombreux, pour avoir accepté de prendre la parole devant le monument honorant la mémoire des Américains tombés ou disparus durant ce conflit. « Continuons d'être en désaccord à propos de cette guerre s'il le faut, mais ne la laissons pas nous diviser plus longtemps », a-t-il lancé à l'intention de ceux qui criaient « Honte à toi! », « Lâche! » ou encore « Où étais-tu, Bill? », en référence au fait que Clinton était parvenu, alors qu'il était étudiant dans les années 1960, à échapper à la conscription pour ne pas aller au Vietnam.

Le scrutin contesté par le régime cambodgien

PHNOM PENH (AFP, AP) — De nouvelles hypothèques pesaient hier sur les élections législatives au Cambodge après dépoillement d'un quart des bulletins de vote seulement : qualifié de succès par l'ONU, le scrutin rejeté par les Khmers rouges est désormais ouvertement contesté par le régime de Phnom Penh.

Le gouvernement sortant a parié de l'impossibilité pour des responsables du Parti du Peuple cambodgien (PPC) de surveiller les urnes 24 heures sur 24, la rupture de scellés d'urnes ou le comportement de « certains agents électoraux cambodgiens engagés par l'ONU qui ont tenté d'influencer les électeurs ».

Le PPC gouvernemental a demandé la suspension de la divulgation des résultats par l'APRONUC qui a rejeté cette requête.

Un soldat uruguayen de l'ONU a parallèlement été tué hier et cinq autres casques bleus ont été blessés, dont un grièvement, dans une embuscade vraisemblablement tendue par les Khmers rouges dans l'est du Cambodge, la première depuis le début des élections législatives le 23 mai.

Par ailleurs, deux civils cambodgiens ont été tués lors d'une attaque par un groupe de 60 Khmers rouges d'un marché à

Tuk Meas, dans le sud du pays, provoquant une riposte des légionnaires français.

Les Khmers rouges ont rejeté le processus de paix et ne participent pas aux élections législatives, mais ils n'avaient pas troublé les opérations de vote, en dépit de multiples menaces en ce sens.

La réaction du régime de Phnom Penh est intervenue alors que les résultats partiels donnés au coup par coup par l'APRONUC faisaient apparaître, hier, une avance du FUNCINPEC royaliste : 36,7 % des voix contre 35,3 % pour le PPC au niveau national.

Ce score du FUNCINPEC, le principal parti de l'opposition près du prince Norodom Sihanouk, a inversé la tendance qui se dégageait dimanche et qui donnait une avance de plus de six points au PPC dans ces élections, destinées à pourvoir les 120 sièges de l'Assemblée dont la mise en place est prévue par les accords de paix signés en octobre 1991 à Paris.

LES EXPERTS GM DU SERVICE AUTOMOBILE DE VOTRE RÉGION

B. Dupont Auto
Lac Etchemin
625-6701

P. Milliard Pontiac Buick
La Pocatière
856-3005

Guy Thibault Pontiac Buick
Montmagny
248-7122

Automobiles Giguère
Québec
529-6551

Laurier Pontiac Buick
Ste-Foy
659-6420

J.W. Morin Auto
St-Georges Est
228-8801

Leblond Automobile
Thetford Mines
335-9111

Cartier Pontiac Buick GMC
Val Belair
847-6000

Antonio Labbe
Vallee Jonction
253-5451

Maurice Roy Chevrolet
Oldsmobile
Beauport
666-9900

Garage Florent Begin
Lac-Etchemin
625-6101

Raymond Plourde Automobile
La Pocatière
856-2621

Citadelle Chevrolet Oldsmobile
Lévis
835-1171

Garage Caron et Morin
L'Islet-sur-mer
247-3911

Vauquelin Chevrolet Oldsmobile
Neuveville
876-3131

Cecil Bilodeau Chevrolet
Oldsmobile
Ste-Anne de Beaupré
827-3773

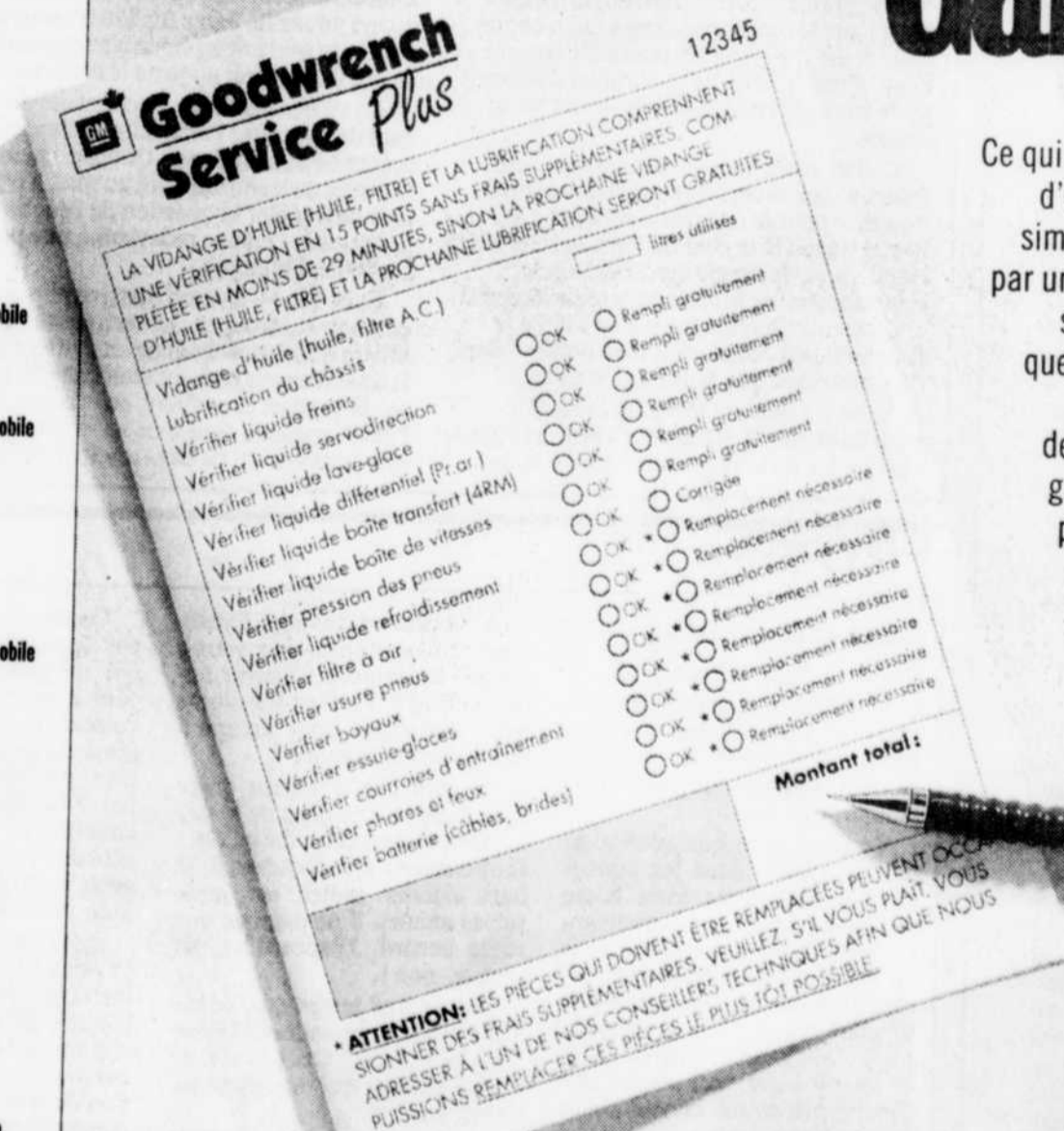
Paré Chevrolet Oldsmobile
St-Anselme
885-4471

Automobile National
St-Georges Est
228-8838

Bisson Chevrolet Oldsmobile
Thetford Mines
335-7571

Le Service Plus selon Goodwrench

La vidange d'huile à moins de 29\$ en moins de 29 minutes. Garanti.



Ce qui vaut la peine d'être fait vaut la peine d'être bien fait. Prenez par exemple une simple vidange d'huile. En la complétant par une vérification en 15 points sans frais supplémentaires, nous nous assurons que votre véhicule reprend la route selon nos normes de qualité élevées, avec des pièces de qualité GM. Et nous vous garantissons une vidange d'huile à un prix fixe — moins de 29 dollars — sans supplément. De plus, tout se fait en moins de 29 minutes, sinon la prochaine sera gratuite. Plus que jamais, vous êtes chanceux d'avoir un véhicule GM!

Cette offre s'applique à la plupart des voitures et camionnettes GM. Détails chez votre concessionnaire participant.



Goodwrench Service Plus

Chevrolet • Geo • Oldsmobile • Pontiac • Buick • Camion GMC • Cadillac

CONDOS LIVRAISON JUILLET 1993 380, RUE GINGRAS SAINTE-FOY

LE MANOIR DE FOY

653-1613

PARLEZ ANGLAIS D'ICI L'ÉTÉ

POUR SEULEMENT 299\$*

Vous parlerez votre nouvelle langue plus vite que vous ne le pensiez, et ceci grâce à notre Méthode renommée mondialement, à nos professeurs qui enseignent leur propre langue, ainsi qu'au support pédagogique Berlitz! L'ambiance chez Berlitz est amicale et détendue et les horaires de cours à votre convenance, durant la journée, le soir ou le samedi.

Appelez-nous tout de suite! Renseignez-vous sur notre choix de programmes de cours privés ou de groupes.

- COURS DÉDUCTIBLE D'IMPÔT

*Prix calculé sur la base d'une classe d'au moins cinq (5) élèves.

BERLITZ
5 PLACE QUÉBEC
529-6161

ÉDITORIAL

Le beurre ou l'argent du beurre

Les ministres des Finances du gouvernement fédéral et des provinces se sont réunis, hier, pour tenter de concilier leurs points de vue quant aux moyens d'atteindre les objectifs apparemment contradictoires de la réduction du déficit et de la création d'emplois. Ils veulent fournir du beurre aux chômeurs mais ont un urgent besoin de cet argent pour financer les déficits passés.

Les discours sur le budget des provinces ont martelé, avec une rare unanimité, le clou des compressions budgétaires pour contenir le déficit à un niveau soutenable. Le Québec et l'Ontario ont dû y ajouter des hausses importantes d'impôts pour rassurer les prêteurs.

Le budget fédéral détonnait un peu, à cet égard, ce qui faisait dire à Kim Campbell que la concertation fiscale avait fait défaut. Elle en donnait, candidement, l'explication lorsqu'elle ajoutait que le ministre des Finances, M. Mazankowski, n'avait pu présenter le budget qu'il souhaitait en raison de la course à la chefferie.

Pour être tout à fait honnête, elle aurait dû ajouter que les gouvernements actuels sont débordés par l'ampleur des difficultés économiques. Pour faire face à un chômage endémique, la dette accumulée les force à appliquer les mêmes politiques que les manuels reprochent aux gouvernements d'avoir adoptées pendant la grande dépression des années 1930.

Le tiraillement est particulièrement aigu chez les ministres des Finances néo-démocrates, comme l'ontarien Floyd Laughren, qui réclament des politiques de création d'emplois. Ce dernier est plus agressif, maintenant qu'il s'est fait confirmer sa cote de crédit. L'Association des maires du Canada suggère, justement, de créer un vaste programme de réparation des infrastructures publiques — des routes en particulier — en utilisant plus efficacement les fonds de l'assurance-chômage.

Cette proposition rejoint les conclusions des analystes de l'OCDE qui recommandent « de faire un meilleur usage des fonds publics, en donnant la priorité aux mesures structurelles qui favorisent la croissance économique ». La rationalisation et l'abolition des chevauchements des programmes de formation de la main-d'œuvre en est un bel exemple.

Le gouvernement du Québec s'est donné, avec la Société de la main-d'œuvre, une structure de gestion des programmes de formation qui anticipait une éventuelle entente fédérale-provinciale. Les partis politiques fédéraux ont reporté cette question aux calendes grecques, au lendemain de l'échec référendaire. Québec aura créé une coquille à moitié vide, si les administrations continuent à se doubler.

Le ministre des Finances, M. Gérard D. Levesque, a donc raison de donner la priorité à cette entente pour mettre fin aux chevauchements administratifs coûteux. Le gouvernement fédéral a une occasion unique de poser un geste concret qui dépasse les discours creux. Les délégués conservateurs devront se souvenir que Jean Charest est, jusqu'à présent, le candidat qui a manifesté le plus d'ouverture à ce sujet.

MICHEL AUDET

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information
ANDRÉ FORGUESDirecteur de l'édition:
MICHEL AUDET

L'appétit vient en mangeant

Il nous arrive à tous d'échapper, sous le coup de l'émotion, des mots qui révèlent le fond de notre pensée, mais qu'on n'aurait peut-être pas dû prononcer. C'est arrivé, vendredi soir, à Sainte-Adèle, au président d'Alliance-Québec, Robert Keaton.

Quand une jeune anglophone en colère l'a pris à partie et l'a accusé de s'écraser devant les nationalistes francophones, M. Keaton a été piqué au vif et la réplique est venue du fond du cœur: « On les a mis en déroute et vous ne vous en apercevez même pas ».

M. Keaton a parfaitement raison: avec le projet de loi 86, c'est la conception d'un Québec bilingue telle que défendue par Alliance-Québec depuis sa création, en 1982, qui triomphe de la conception nationaliste d'un Québec français. Son problème est d'empêcher les éléments les plus radicaux de la communauté anglophone de compromettre cette victoire en voulant aller trop vite.

La condamnation de la loi 178 par un comité de l'ONU, de même que la détermination du gouvernement Bourassa à vider la Charte de la langue française de tout contenu significatif constituent un formidable encouragement pour ceux qui n'ont jamais cessé d'espérer un retour à l'époque bénie d'avant 1976. Et qui brûlent d'effacer toute trace du cauchemar qu'ils ont vécu depuis.

C'était assez cocasse de voir tous ces francophiles réunis au pays de Séraphin Poudrier pour le congrès d'Alliance-Québec. Il y avait là le chef du Parti égalité, Keith Henderson, de même que Don Donderi, ce professeur de McGill qui a déjà comparé le Québec à l'Allemagne nazie. Même le chef mohawk Joe Norton était présent. Bref, il ne manquait que Mordecai Richler.

Le pire a quand même été évité. S'il avait fallu que M. Keaton soit renversé par le chef de file de tous ces dinosaures, Mau-

La chronique de
Michel
DAVID

rice King, miraculeux survivant de l'ère secondaire, les francophones auraient pu réagir de façon très négative à l'élection de gens qui les considèrent comme une bande de racistes et qui ne se privent pas pour le dire.

Inversement, l'attitude conciliante de M. Keaton, comme de tous ses prédécesseurs à la présidence d'Alliance-Québec, semble avoir convaincu la majorité de la population que la communauté anglophone reconnaît maintenant le principe de la prédominance du français, même si on travaille en fait à rétablir l'égalité entre les deux langues.

Remarque, on peut comprendre le réflexe de ceux qui, utilisant un jeu de mots intraduisible, parlent de *Compliance-Québec* (Soumission-Québec). Quand M. Keaton a accueilli le rapport Allaire comme une bonne nouvelle, Peter Blaikie n'a sûrement pas été le seul anglophone à se demander de qui il défendait au juste les intérêts.

Au vu des résultats, force est cependant de constater l'efficacité de l'approche préconisée par Alliance-Québec. Quand le projet de loi 86 aura été adopté, il n'y aura plus qu'à régler la question de l'école pour que le Québec redevienne une province réellement bilingue.

Sauf que M. Keaton n'arrive plus à contenir ses troupes. Jusqu'à présent, la politique d'Alliance-Québec en matière de langue d'enseignement était celle proposée par le rapport Chambers, soit l'accès à l'école anglaise pour tous les enfants d'immigrants venant de pays anglophones. En

fin de semaine, les délégués l'ont rejetée au profit du libre choix pour tous.

Samedi matin, en atelier, j'ai donc eu le privilège d'assister encore une fois à ce curieux spectacle d'anglophones plaidant vigoureusement qu'il est de leur devoir d'« éduquer » les francophones, pour leur faire comprendre qu'on brime leur droit le plus fondamental en les empêchant d'inscrire leurs enfants à l'école anglaise.

Dans ces occasions-là, il se trouve toujours dans la salle une personne plus ou moins francophone pour venir témoigner du drame personnel qu'elle vit à cause de cette maudite loi 101, ou quelque un dont tous les amis francophones ne rêvent que d'envoyer leur progéniture au *high school*.

Les éléments modérés, notamment les jeunes, ont vainement tenté d'expliquer à leurs collègues plus pressés les dangers d'une radicalisation du discours anglophone sur l'école. « On n'améliorera pas notre système d'éducation en s'aliénant la majorité francophone. On va se tirer dans le pied ».

Bien entendu, tout le monde s'est dit d'accord avec le principe du libre choix, mais la politique est l'art du possible, a-t-on fait valoir. Et puis, est-ce bien le rôle d'Alliance-Québec de défendre les droits des francophones? Ils sont assez nombreux pour le faire tout seuls, non?

Peine perdue, les circonstances jouaient en faveur du libre choix. « Ce serait une erreur stratégique de demander seulement la moitié du gâteau », a lancé Keith Henderson. Surtout si les nationalistes sont dans les câbles, comme dit M. Keaton.

Après avoir goûté, servi sur un plateau d'argent par Claude Ryan, les anglophones veulent maintenant tout le gâteau. Rien de plus normal. Comme on dit, l'appétit vient en mangeant.

Bloc-notes

Desjardins choque

La mise en faillite des courtiers en immeuble Le Permanent Québec et Le Permanent Québec Metro, par la Fédération des caisses Desjardins, scandaleuse plus d'un Québécois parce que sa brutalité reste encore mal expliquée.

Comme bien d'autres secteurs de l'activité économique, le monde de l'immobilier traverse une période difficile qui affecte même les plus gros. Selon le *Globe and Mail*, au Canada, Royal LePage accuse une chute de 29% de ses affaires au cours des trois premiers mois de 1993 alors que le réseau MLS enregistre des baisses de 17%.

Des entreprises en faillite, il y en a eu des centaines depuis quelques mois. Comme d'autres, celle du Permanent signifie la perte de centaines d'emplois. Mais elle semble plus odieuse parce que le nom de Desjardins y est mêlé et que les agents du courtier, en vendant des maisons, faisaient du bénévolat sans le savoir.

Les éléments du Permanent achetés par un groupe d'hommes d'affaires québécois en 1990, doivent quelque 10 millions \$ à Desjardins qui a décidé que sa patience avait assez duré. Le problème, c'est que les agents du courtier ignoraient que les commissions qu'ils devaient toucher, après être passés chez le notaire en mai ou juin, étaient données en garantie au prêteur avant même que les ventes ne soient réalisées.

Personne ne les a prévenus et ils ont continué à dépenser pour vendre des maisons pour lesquelles les propriétaires versent une commission au notaire qui la transmet au courtier lequel, normalement, paye l'agent qui a vendu sous sa bannière. Dans ce dossier, c'est le rôle de Desjardins qui choque, même si 18 autres franchisés du Permanent échappent au scandale et risquent d'être ébloués.

Parce qu'au Québec, Desjardins et son système financier sont entourés d'une aura de confiance quasi religieuse qui reflète bien les dernières illusions du public. L'engagement et les propos du président, M. Claude Béland, sur la bonne conscience et les responsabilités sociales entretiennent cette foi que la réalité colore aujourd'hui de naïveté.

Car les discours n'empêchent pas l'appareil bancaire du groupe de poursuivre son travail selon les règles de l'art du système économique. Après tout, les sociétaires de Desjardins ont des intérêts (actuellement plutôt bas) qui doivent passer avant tous les autres.

Est-ce là l'explication du prêt de 5 millions \$ sans intérêt consenti depuis janvier 1993? Ou en étaient alors les « références » d'hypothèques escomptées? La philosophie Desjardins n'aurait-elle pas voulu que les agents soient prévenus que leurs gains étaient hypothéqués? Pour rétablir la confiance, bien plus que d'une enquête, c'est de transparence qu'on aura besoin.

MARTINE R. CORRIVAUULT

Votre Opinion

Sauvez le moulin

(Lettre à Robert Bourassa)

Monsieur Bourassa, voilà l'occasion rêvée de donner aux gens de Port-Cartier et de la Côte-Nord la possibilité de sauver leur moulin à papier.

Ce petit bébé que vous avez mis au monde dans les années 1970 et que vous avez laissé vieillir et grandir sans surveillance, vous devez aujourd'hui vous en occuper. Vous avez bien essayé de lui trouver un père adoptif pour réparer vos erreurs du passé. Malheureusement, celui-ci n'avait pour seul intérêt que son propre profit et vos belles subventions.

Aujourd'hui, cet enfant mal aimé par son oncle Côté et Gauthier demande simplement à devenir adulte. Il vous demande de lui rendre sa liberté. Trop longtemps on lui a dicté des lignes de conduite. Il a pris de la maturité et il a enfin appris. Surtout il a enfin compris.

Laissons toutes ces maigres politiques de « Côté » (comme dirait si bien mon ami Victor). Pour une rare fois dans votre vie, laissez de côté le discours économique sans goût et

sans fondement humain. Faites-nous du bien et surprenez-vous à vibrer! Aidez-nous à sauver notre enfant! Tendez-lui votre main seulement pour lui montrer le droit chemin!

Cet orphelin a besoin d'une vraie famille. Les gens de la Côte-Nord et non ceux du « Côté » sont disposés à l'adopter et à lui faire oublier toutes ces mauvaises années. Il ne manque que votre accord. D'accord! C'est simple, non!

Il est grand temps que le vrai Robert Bourassa se lève. Levez-vous et agissez! C'est la vie de votre enfant qui en dépend. Faites vite!

Guy Dumont
Port-Cartier

À qui la faute?

1992 passera à l'histoire comme l'année des mises à pied massives. En dépit des interminables litiges de fermetures, peu auront risqué une hypothèse pour expliquer cette épidémie virulente. La seule éventualité d'avoir à revivre pareil cauchemar inciterait pourtant le moins curieux des esprits à chercher à comprendre.

Comment expliquer en effet ces innombrables entreprises qui, du jour au lendemain, arrivent à se passer de centaines, voire de milliers d'employés? La thèse du balancier ne convaincra plus personne. La mondialisation? Le libre-échange? Du réchauffé. Et si l'on risquait du côté de l'intérieur. Pourquoi nous avoir individuellement contribué à ce résultat?

Sans nier l'influence ni même l'éventuelle prépondérance de facteurs externes, la houleuse histoire de nos relations de travail ne cache certes pas que des dessous glorieux. Notre conception du travail quotidien se fait depuis longtemps de luttes intestines. Encore aujourd'hui, combien de fois déployons-nous la dernière énergie dans le seul but d'avoir raison? Surtout ne cherchons pas trop vite du côté des milieux politiques, syndicaux ou d'affaires; ce serait tomber dans la facilité.

Non, je pense à chacun d'entre nous, dans notre vie de tous les jours, à cette obstination avec laquelle nous tenons à notre propre image de la perfection. Sous les meilleures apparences, notre propension pour la recherche de

responsables n'a d'égal que l'effort déployé à s'assurer que notre propre tour ne vienne jamais. Remarquablement destructrice, notre opiniâtreté ne s'est-elle pas trop souvent nourrie du sacrifice des autres?

La dilapidation de ressources humaines à laquelle nous continuons d'assister suggère un certain mépris pour ceux qui nous rendent pourtant de forts louables services. Et je ne voudrais surtout pas que les chefs d'entreprises se sentent visés. C'est à chacun de nous que je pense. Nous croyons découvrir aujourd'hui l'importance de la coopération et du partenariat. Nous accédons peut-être sur le tard une thèse que nous ressentons pourtant depuis toujours dans notre ventre.

Si j'avais des vertus à accorder à la présente crise, je lui attribuerai certainement celle de nous rendre un peu plus conscients de l'importance des êtres qui nous entourent. Nous sommes encore loin du « quand les hommes vivront d'amour ». J'ai toutefois le sentiment que nous ne nous en éloignons pas.

Michel Lair
Saint-Augustin

LES IDÉES DU JOUR

Pour favoriser le départ en vacances

Un fonds de solidarité des vacances, un chèque-vacances...

par LOUIS JOLIN

M. Louis Jolin est professeur au département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal et directeur du Centre d'étude du tourisme.

Les statistiques sont éloquentes et constantes : à peine un Québécois sur deux réussit à partir en vacances annuellement.

Ceux qui partent en vacances semblent boudier le Québec : ces dernières années, les Québécois voyagent moins au Québec (les voyages-personnes ont chuté de 3,5 % en 1990).

Malgré l'importance du tourisme au plan économique (la plus importante « industrie » au monde selon le *World Travel & Tourism Council*), des entreprises touristiques en arrachent tant à Montréal que dans les régions du Québec : le taux d'occupation des hôtels est relativement bas (en 1992, 44,4 %) ; des entreprises touristiques ferment leurs portes ou vivent tant bien que mal.

Grâce à des efforts promotionnels, certaines clientèles étrangères viennent de plus en plus au Québec (on constate une augmentation de 4,6 % des visiteurs français en 1990 et de 18,8 % en 1991), mais d'autres clientèles plus traditionnelles ont diminué (la clientèle américaine a diminué de 2,4 % en 1992 par rapport à 1991 et il y a une diminution de 12,9 % d'Ontariens au Québec entre 1988 et 1990).

Comment relancer le tourisme au Québec ? Par des budgets accrus de promotion sur les divers marchés prometteurs ? Certes. Par une meilleure organisation de l'offre touristique québécoise ? Bien sûr ! Mais pourquoi pas en favorisant le départ en vacances ? Pourquoi pas par la mise en place de mesures qui inciteraient concrètement les Québécois et les Québécoises à voyager au Québec ?

Des besoins criants

Le contexte économique actuel ne semble pas, à prime abord, des plus propices pour évoquer la nécessité de mesures favorisant le départ en vacances : est-ce bien la priorité ? diront plusieurs. Les effets de la récente récession perdurent, le chômage est encore très élevé, la pauvreté est endémique et le déficit budgétaire de l'État est loin de se résorber. Au moment où l'État envisage sérieusement une remise en question de plusieurs services actuels que l'on croyait définitivement acquis, n'est-il pas audacieux de mettre sur le tapis de nouvelles interventions de l'État et de partenaires sociaux et économiques pour favoriser le départ et l'accès aux vacances ?

Et pourtant, d'un autre côté, les besoins de la population en ma-

tière de vacances et de tourisme n'ont jamais été aussi criants : des entreprises font faillite privant les travailleurs et travailleuses de leurs paies de vacances ; le budget discrétionnaire des familles — de plus en plus monoparentales — s'amoindrit avec pour effet le report de projets de vacances ; les jeunes restent sur le trottoir des villes, en chômage et sans moyens financiers pour s'aérer et découvrir de nouveaux horizons. Les conséquences de cet état de fait sont souvent désastreuses : itinérance, morosité, découragement, délinquance, violences familiales...

Investir dans le champ des vacances

Que faire ? Se contenter de déplorer la situation et d'augmenter les budgets de l'aide sociale et des services de santé ? Ne faudrait-il pas plutôt investir davantage dans les moyens de prévention ? Un investissement dans le champ des vacances, même s'il ne constitue pas une panacée, peut être rentable socialement et économiquement à moyen et long termes et diminuer les coûts sociaux engendrés par la délinquance, le désespoir, la maladie. Un tel investissement peut aussi stimuler l'économie des régions par le flux de nouveaux touristes, de nouveaux vacanciers.

Evidemment l'État québécois ne peut tout assumer et la responsabilité d'une action (de diverses actions, dirions-nous) incombe aux divers acteurs sociaux et économiques, ce qui ne devrait pas encourager le gouvernement à se retirer des quelques rares programmes d'aide au départ en vacances (soutien aux colonies de vacances, aux camps familiaux, aux voyages des jeunes, etc.).

La responsabilité de l'État reste entière, mais elle peut prendre diverses formes (aide directe, support aux initiatives de partenaires sociaux et économiques, législation-cadre appropriée pour appuyer telle ou telle mesure, leadership politique...).

L'importance des besoins, la diversité des groupes de population, la nécessaire interrelation entre cette question et d'autres préoccupations sociales militent en faveur de diverses approches, bien ciblées aux plans des objectifs et des clientèles mais reliées les unes aux autres dans le cadre d'une stratégie commune élaborée par l'État et les divers acteurs socio-économiques concernés.

De nouvelles initiatives

L'expérience des pays européens est significative à cet égard : s'il y a eu des réaménagement-



La route symbolise l'éloignement, les découvertes, les rencontres. Elle est comme la première étape du départ en vacances. Photo de la Gaspésie.

ments de programmes, voire des diminutions dans un contexte économique difficile, la préoccupation de favoriser le départ en vacances est demeurée actuelle dans plusieurs pays et on a mis sur pied de nouvelles initiatives en la matière (par exemple, le chèque-vacances en France dont les résultats sont plus que concluants).

Une récente recherche commandée par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a permis d'identifier quelques pistes d'action qui tout en visant des objectifs sociaux d'accessibilité aux vacances et au tourisme auraient un impact économique non négligeable.

L'une de celles-ci consiste à sécuriser les paies de vacances, à les gérer collectivement et, grâce aux intérêts provenant des placements, à constituer un véritable « fonds de solidarité des vacances ». Les nombreuses faillites des entreprises ont mis en évidence la précarité des paies de vacances des salariés. Plusieurs travailleurs les ont même carrément perdues. N'est-il pas temps de sécuriser ces paies de vacances, de gérer ces sommes importantes dans le respect des droits des travailleurs tout en constituant un capital dont les fruits pourraient encourager et soutenir le départ en vacances ?

Il y a des précédents à cette proposition : au Danemark, le Fonds des vacances du marché du travail (Ferie Fond) gère les paies de vacances de plus de 20 % des entreprises danoises et a contribué au financement de plusieurs

centres de vacances dans le pays ; plus près de nous, il y a l'expérience limitée de l'Office de la construction du Québec qui gère les paies de vacances des employés de la construction mais qui n'a pas pour objectif d'encourager l'accessibilité aux vacances.

Un office national des vacances pourrait être créé pour gérer ce « fonds de solidarité » alimenté par le versement régulier (mensuel ?) par les employeurs des paies de vacances dues à leurs employés. Son conseil d'administration pourrait être formé de représentants syndicaux, patronaux et d'associations d'usagers.

Avec les intérêts des placements effectués avec les paies de vacances, l'office pourrait accorder une bonification sur la paie de vacances destinée aux travailleurs, fournir un certain nombre de bourses de vacances pour les plus démunis de la société, soutenir certains équipements de vacances qui accueillent les familles, encourager les voyages éducatifs pour les jeunes et les retraités, les personnes handicapées, etc.

Ce projet ne peut se réaliser qu'avec le concours des syndicats et du patronat, mais il n'exige pas d'argent neuf, sauf peut-être pour le démarrage. Certes, le projet aurait un impact sur la liquidité à court terme des entreprises, mais il n'impliquerait pas de sommes additionnelles de la part des employeurs. Le concours de l'État est essentiel pour créer, par voie législative, l'office et pour rendre obligatoire le versement des paies

miques d'entraîner à sa suite d'autres intervenants.

Un crédit d'impôt

Une autre piste d'action : un crédit d'impôt pour des vacances prises au Québec.

Ce moyen d'aide aurait pour effet de stimuler les vacances au Québec et d'amener des retombées économiques importantes dans les diverses régions du Québec. Il vise à amener les Québécois à épargner d'abord en vue de leurs vacances, à les récompenser par un crédit d'impôt à la suite de la présentation de factures faisant état de dépenses touristiques au Québec, crédit qui peut amorcer une deuxième épargne différée pour de prochaines vacances.

Dans le même esprit, avec le concours des institutions bancaires, un régime enregistré d'épargne-vacances pourrait aussi recevoir les sommes d'argent destinées aux vacances et donner lieu au crédit d'impôt même si les dépenses touristiques au Québec n'ont pas encore été effectuées.

Ce ne sont que quelques pistes : d'autres projets pourraient voir le jour pour favoriser l'accès aux vacances et la consommation touristique au Québec. Ainsi, ne devrait-on pas mettre sur pied une fondation québécoise de la faune (qui bénéficie d'un pourcentage sur le prix des permis de chasse et de pêche), avec les contributions des entreprises touristiques et aussi un pourcentage des sommes recueillies par l'État lors de l'émission des permis d'établissement touristique et d'agent de voyages ?

Des études techniques devraient approfondir la faisabilité et la pertinence de l'une ou l'autre des avenues suggérées. Ce qui importe cependant, c'est d'amorcer une véritable concertation des acteurs sociaux et économiques sur la question de l'aide au départ en vacances dans une perspective à la fois sociale et économique.

Pleins Feux sur Montréal



• Découvrez le Saint-Laurent de Québec à Montréal à bord des luxueux Cavalier Maxim et Cavalier Royal. Repas et animation.

• Premières loges au Festival international des feux d'artifice de Montréal.

• 119\$ + taxes pour une croisière d'une journée avec repas; retour en autocar.

• UNE OCCASION À NE PAS MANQUER!

• Départs de Québec, les 5, 12, 19 et 26 juin 1993.

Pour information et réservations
CROISIÈRES NAVIMEX
(418) 692-4643



Billets également disponibles au navire le matin du départ

Venez me voir sur le toit du garage.
C'est moi MAX, du haut de mes 25 pieds!
Animation, pop corn, café
Amenez les enfants!
C'EST LA FÊTE!
J'ai le contrôle au MAX
du président et de
son directeur général,
ils vont m'écouter.
SOLDE MONSTRE

44 60 TEMPO MAX



EN PLUS: Cadeau de

À partir de
10 493\$*

MAX vous donne
une garantie**
prolongée de 4 ans
ou 100 000 km

• une réduction
de 1%
sur le
financement***

OÙ ÇA?...
MARTEIN LEVIS

PLUS DE
53 ANS À
VOTRE SERVICE!

ON SE SENT « FORD » ON SE SENT JEUNE!
5475, boul. de la Rive-Sud, Lévis
837-8801

* Rabais Ford inclus, taxes et prépr. en sus
** Garantie groupe motopropulseur, franchise de 200\$.
*** Sujet à l'approbation du Service de crédit. Pour un temps limité.



Prolongation
1 semaine

À CONSERVER
Elle sera bientôt à vos portes

DE LA
VENTE
CIRCULAIRE D'ÉTÉ

CONSERVEZ VOTRE
CIRCULAIRE D'ÉTÉ,
UNE DE SES PAGES
PEUT VALOIR
1000\$
EN BON D'ACHATS



El ran



Sofa, table et tiroir
intégrés au mobilier

Mobilier de salon El Ran
avec repose-pieds intégré
Causeuse disponible
Mécanisme du repose-pieds
garanti à vie

Fauteuil
569\$

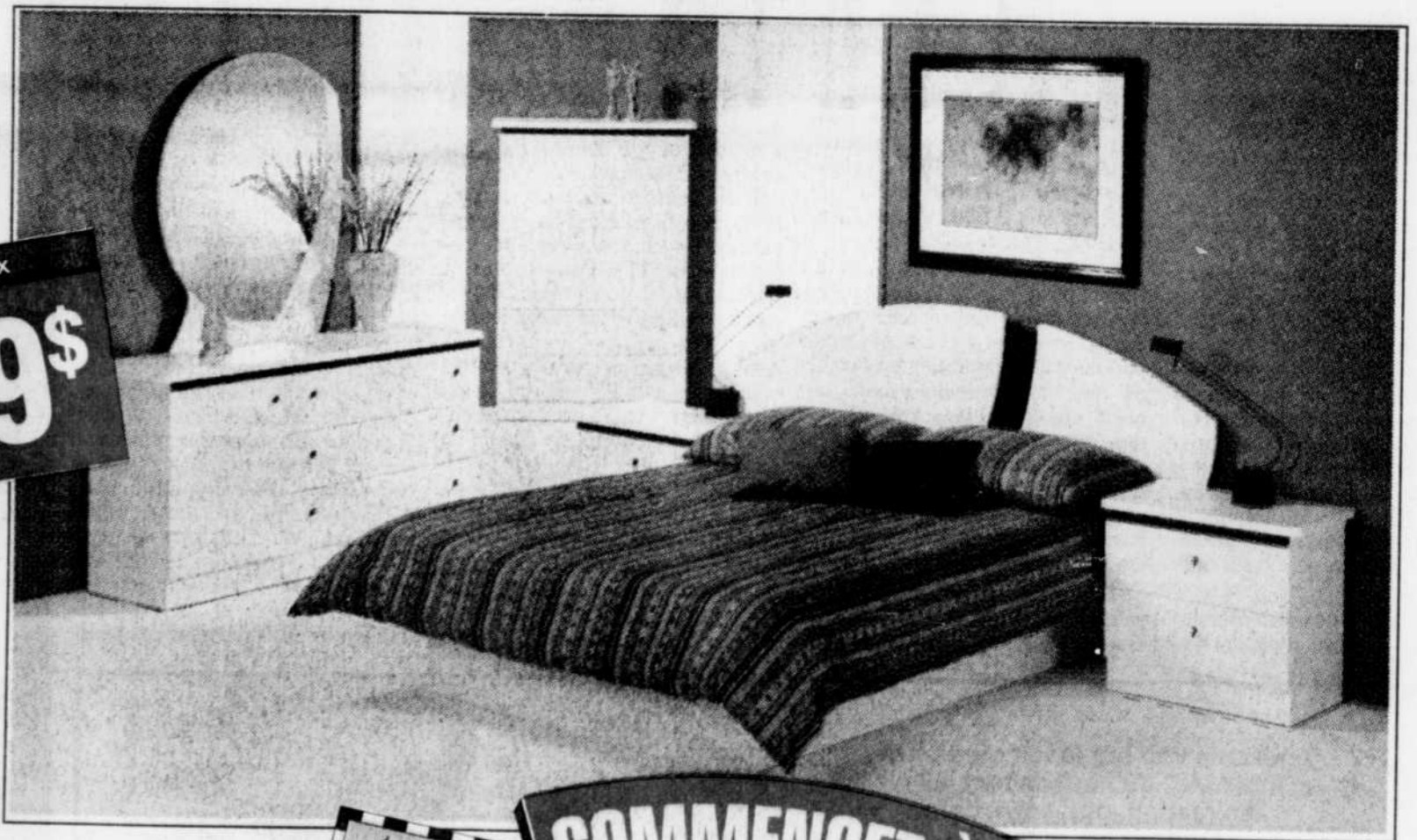
Sofa Causeuse
1119\$ 949\$



meq

Mobilier de chambre
en mélamine
Plate-forme en sus
169\$

6 morceaux
699\$



BERMEX

Mobilier de cuisine
2 rallonges incluses
Choix de couleurs

1 table, 4 chaises
999\$

Buffet
499\$

COMMENCEZ À PAYER
L'AN PROCHAIN
(12 janvier 94)*

OUVERT LE DIMANCHE
12 h à 17 h

SAUF POINTE-AU-PÈRE

** Règlements disponibles en magasin. Les personnes désignées seront rejointes et devront répondre correctement à une question d'aptitude en mathématiques avant d'être déclarées gagnantes.

A M E U B L E M E N T S
TANGUAY

Cartes de crédit acceptées.
* Sous réserve de l'approbation du service de crédit. Ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE!

LÉVIS:
5720, boul. Étienne-Dallaire
(angle Kennedy)
833-4511

BEAUPORT:
535, boul. Ste-Anne
667-6282

LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. l'Ornière
871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul. des Récollets
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:
822, boul. Ste-Anne (route 132)
COMTE DE RIMOUSKI
725-4411

LIVRAISON ET SERVICE:
QUÉBEC: **847-4411**
TROIS-RIVIÈRES: **(819) 373-1111**
RIMOUSKI: **725-4411**